



**Quotidien**

N° 3565 - Jeudi 02 Mars 2023

# Marchés Publics

## Sommaire

- \* **Résultats de dépouillements :** ..... **P. 3 à 23**
  - **Résultats provisoires des ministères, institutions et maîtrises d'ouvrages déléguées** ..... **P. 3 à 18**
  - **Résultats provisoires des régions** ..... **P. 19 à 23**
  
- \* **Avis d'Appels d'offres des ministères et institutions :** ..... **P. 24 à 31**
  - **Marchés de fournitures et services courants** ..... **P. 24 à 28**
  - **Marchés de travaux** ..... **P. 29**
  - **Marchés de prestations intellectuelles** ..... **P. 30 & 31**
  
- \* **Avis d'Appels d'offres des régions :** ..... **P. 32 à 43**
  - **Marchés de fournitures et services courants** ..... **P. 32 à 34**
  - **Marchés de travaux** ..... **P. 35 à 42**

**La célérité dans la transparence**

## Revue des Marchés Publics

392 Avenue Ho Chi Minh  
01 B.P. 6444 Ouagadougou 01  
Tél. 25 32 46 12 - Fax 25 31 20 25  
Site web : [www.dgcmef.gov.bf](http://www.dgcmef.gov.bf)

### Directeur de publication

Le Ministre Délégué Chargé du Budget

### Co-directeur de publication

Le Directeur Général du Contrôle  
des Marchés Publics et  
des Engagements Financiers  
Alfred THIOMBIANO

### Directeur de la rédaction

Abdoulaye OUATTARA  
E-mail : arattaou68@gmail.com

### Conception graphique et mise en page

Xavier TAPSOBA  
W. Martial GOUBA  
BENAO/GANOUE Aïssata Marie Rachel  
Salamata OUEDRAOGO/COMPAORE  
Bintou ILBOUDO  
Frédéric Modeste Somwaoga OUEDRAOGO  
François d'Assise BALIMA  
Zoenabo SAWADOGO  
Boinzemwendé Chantal KABORE/YERBANGA  
Wend-Lasida Mahamoudou DIARRA

ISSN 0796 - 5923

MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE, DES FINANCES  
ET DE LA PROSPECTIVE

SECRETARIAT GÉNÉRAL

DIRECTION GÉNÉRALE DU CONTRÔLE DES  
MARCHÉS PUBLICS ET DES ENGAGEMENTS  
FINANCIERS.

000328  
N°2023-\_\_\_\_/MEFP/SG/DG-CMEF

BURKINA FASO

Unité-Progress-Justice

Ouagadougou, le 24 JAN 2023

## COMMUNIQUE

En vue de permettre un meilleur accès à la revue des marchés publics dans le contexte difficile actuel, il est porté à la connaissance de l'ensemble des acteurs de la commande publique que depuis le 09 janvier 2023, le quotidien des marchés publics est en accès libre sur le site web du Ministère de l'Économie des Finances et de la Prospective et de la Direction Générale du Contrôle des Marchés Publics et des Engagements Financiers aux adresses respectives suivantes : [www.finances.gov.bf](http://www.finances.gov.bf) / [www.dgcmef.gov.bf](http://www.dgcmef.gov.bf).

Le Directeur Général du Contrôle des  
Marchés Publics et des Engagements Financier/

  
  
Alfred THIOMBIANO

Direction Générale du Contrôle des Marchés Publics et  
des Engagements Financiers

<http://www.dgcmef.gov.bf>

# RESULTATS PROVISOIRES DES MINISTERES, INSTITUTIONS ET MAITRISES D'OUVRAGES DELEGUEES

<b>PRIMATURE</b>					
DEMANDE DE PRIX N° 2023- 001/ PM/SG / DMP du 02/02/2023 relative à l'entretien, réparation et la maintenance de véhicules à quatre (04) roues au profit de la Primature ; FINANCEMENT : <b>BUDGET DE L'ETAT, EXERCICE 2023</b> ; DATE DE DEPOUILLEMENT : <b>20/02/2023</b> ; DATE DE DELIBERATION : 20/02/2023 ; NOMBRE DE PLIS REÇU : 09.					
Soumissionnaires	Entretien, réparation et maintenance de véhicule à quatre (04) roues au profit de la Primature				Observations
	Montant lu en F CFA		Montant corrigé en F CFA		
	minimum	maximum	minimum	maximum	
Garage Wendpourié	13 674 400 TTC	23 718 000 TTC	13 699 800 TTC	23 753 400 TTC	<b>Conforme 4<sup>e</sup></b> Erreur de sommation du sous totale item 38 d'où une variation de 0.18% du montant minimum et 0.15% du montant maximum
ZAF DIESEL	12 933 500 HTVA	17 752 500 HTVA	12 933 500 HTVA	17 752 500 HTVA	<b>Conforme 6<sup>e</sup></b>
GATS	12 160 490 TTC	20 474 770 TTC	-	-	<b>Non conforme :</b> - lettre de soumission non conforme. En effet, le soumissionnaire a mentionné dans la lettre de soumission : <b>l'entretien, la réparation et la maintenance de matériel roulant quatre roues au profit de l'Office de Santé des Travailleurs</b> " au lieu de "entretien, réparation et la maintenance de véhicules à quatre (04) roues au profit de la Primature". -incohérence de la date de naissance du mécanicien n°1, sur son CV et son diplôme
BBM-RPR	10 681 475 HTVA 12 604 141 TTC	18 008 475 HTVA 21 250 001 TTC	12 604 141 TTC	21 216 461 TTC	<b>Conforme 1<sup>er</sup></b> Erreur de quantité maximum à l'item 7 d'où une variation de moins de 0.16% du montant maximum
GARAGE MCS SOLIDARITE (GMS)	10 756 000 HTVA	19 083 000 HTVA	10 756 000 HTVA	19 125 000 HTVA	<b>Conforme 2<sup>e</sup></b> Erreur de quantité maximum aux item 15 ; 30 ; 37 ; 41 ;48 d'où une variation de 0.22% de plus du montant maximum
GARAGE SAWADOGO Alphonse	13 601 860 TTC	20 765 640 TTC	13 601 860 TTC	20 588 640 TTC	<b>Conforme 3<sup>e</sup></b> : Erreur de quantité maximum à l'item 16 d'où une variation de 0.85% de moins du montant maximum
GROUPE NOUVEL SERVICE Sarl	11 992 000 HTVA	17 732 000 HTVA	12 046 286 HTVA	17 786 286 HTVA	<b>Conforme 5<sup>e</sup></b> Omission de la peinture à l'item 38 donc application de la moyenne arithmétiques des autres offres (54 286) d'où une variation de 0.31% en plus du montant minimum et 0.45% en plus du montant maximum
CBPA Sarl	33 886 060 TTC		-	-	<b>Non Conforme :</b> - Montants minimum et maximum non déclinés dans la lettre de soumission - Offre hors enveloppe budgétaire
TECHNIK SERVICES	11 974 500 HTVA	18 181 000 HTVA	-	-	<b>Non conforme :</b> - Absence d'attestation de travail pour l'aide mécanicien - Absence de diplôme pour le tôlier - Absence d'attestation de travail pour le soudeur

**ATTRIBUTAIRE :** **BBM-RPR** pour un montant minimum TTC de douze millions six cent quatre mille cent quarante et un (12 604 141) francs CFA et un montant maximum TTC de vingt et un millions deux cent seize mille quatre cent soixante et un (21 216 461) francs CFA avec un délai d'exécution de **30 jours** pour chaque commande.

## Résultats provisoires

### SALON INTERNATIONAL DE L'ARTISANAT DE OUAGADOUGOU

Demande de prix N°2022-0007/MDICAPME/SG/SIAO/DG/PRM du 05/12/2022 pour le recrutement d'une entreprise de sécurité pour la sécurisation du site du SIAO suivant décision N°2023-L0028/ARCOP/ORD du 18/01/2023 de l'ARCOP.

Réexamen du : 15/02/2023 - Nombre de plis reçus : neuf (09) - Nombre de lots: unique

Financement : budget du SIAO, Exercice 2023

Publication de l'avis : Quotidien des Marchés Publics N°3511 du 16 décembre 2022

Attribution : sur la base du montant minimum HTVA

**Lot unique : Recrutement d'une entreprise de sécurité pour la sécurisation du site du SIAO**

Soumissionnaires	Montant minimum lu HTVA	Montant minimum corrigé HTVA	Montant maximum lu HTVA	Montant maximum corrigé HTVA	Montant minimum TTC	Montant maximum TTC	Observations	Rang
MAXIMUM PROTECTION	4 237 288,07	4 237 288,07	16 949 125,3	16 949 152,3	5 000 000	20 000 000	Conforme	4è
SOSEREF	3 480 000	3 480 000	13 920 000	13 920 000	4 106 400	16 425 600	Conforme	2è
OMNI SERVICE LTD	4 237 267,368	4 237 267	16 949 069,5	16 949 070	4 999 975	19 999 902	Conforme	3è
LIONS SECURITY Sarl	3 431 025	3 431 025	13 724 100	13 724 100	4 048 610	16 194 438	Conforme	1er
BASE	3 622 500	3 622 500	-	-	-	-	Non conforme : la taille et l'âge des vigiles n'ont pas été fournis	-
LAFORSEC SECURITY SARL	3 320 970	3 320 970	-	-	-	-	Non conforme : la taille et l'âge des vigiles n'ont pas été fournis	-
BOSS SECURITE	3 510 000	3 510 000	-	-	-	-	Non conforme : les attestations de formation du contrôleur et des chefs d'équipe fournies sont délivrées par un centre de formation non homologué par le MADTS	-
GPS Sarl	3 391 500	3 391 500	13 566 000	13 566 000	4 001 970	16 007 880	Non conforme : offre anormalement basse inférieur au seuil du montant de l'offre anormalement basse	-
YIDOU SERVICE	3 327 000	3 327 000	13 308 000	13 308 000	3 925 860	15 703 440	Non conforme : offre anormalement basse inférieur au seuil du montant de l'offre anormalement basse	-
Offre Anormalement Basse						16 112 105		
Offre Anormalement Elevée						21 798 730		

**Attributaire : Entreprise LIONS SECURITY Sarl pour un montant minimum HTVA de trois millions quatre cent trente un mille vingt-cinq (3 431 025) Francs CFA et un montant maximum HTVA de treize millions sept cent vingt-quatre mille cent (13 724 100) Francs CFA avec un délai d'exécution de 365 jours**

### MINISTERE DE L'ENERGIE, DES MINES ET DES CARRIERES

Demande de Propositions N°2022-03 /MEMC/SG/DMP du 01 août 2022 relative au recrutement d'un consultant pour l'Assistance technique pour la mise en œuvre des activités techniques du volet mines du PARGFM. Financement : IDA - D872-BF& 6959-BF.

Publication de l'avis de la MI : Quotidien des marchés publics Revue des N°3361 du vendredi 20 mai 2022 et dans UNDB online en date du 20 mai 2022. Publication des résultats de la MI : Quotidien des marchés publics N° 3400 du jeudi 14 juillet 2022.

Nombre de consultants retenus sur la liste restreinte : 5 ; Nombre de consultants ayant soumis des propositions : 4

Méthode de sélection : Sélection Fondée sur la Qualité et le Coût (SFQC). Score technique minimum requis : 75 points.

Date d'ouverture des offres techniques : 13 décembre 2022. Date de délibération des offres techniques : 13 janvier 2023.

Consultants	Critères						Rang	Observation
	Expérience / 05 points	Méthodologie / 30 points	Personnel proposé / 55 points	Programme de transfert de connaissance/ 5 points	Participation d'experts nationaux/ 5 points	Total des points obtenus /100 points		
GROUPEMENT VISION RI & CONNEXION SERVICES PRIVATE LIMITED/GEOMING	5,00	20,50	38,00	2,00	0,00	65,50	3 <sup>ème</sup>	Non retenu
GROUPEMENT GEOMIN-LINPICO	5,00	18,75	36,50	2,63	0,50	63,38	4 <sup>ème</sup>	Non retenu
SOFRECO	5,00	25,25	55,00	4,00	0,00	89,50	1 <sup>er</sup>	Retenu pour la suite de la procédure
GROUPEMENT IGS & GIGAHERTZ-B	5,00	25,25	54,00	3,50	0,50	88,25	2 <sup>ème</sup>	Retenu pour la suite de la procédure
<b>CONCLUSION</b>	<b>Conformément à la méthode de sélection fondée sur la qualité et le coût (SFQC) et au score technique minimum requis de 75 points, les consultants suivants sont retenus pour l'ouverture des propositions financières : SOFRECO, GROUPEMENT IGS &amp; GIGAHERTZ-B.</b>							

## Résultats provisoires

### MINISTERE DE LA SANTE ET DE L'HYGIENE PUBLIQUE

Synthèse DES travaux DE LA CAM RELATIFS A LA MANIFESTATION D'INTERET N° 2023-005/MSHP/SG/DMP du 18/01/2023 POUR LE RECRUTEMENT D'UN CABINET POUR L'AUDIT COMPTABLE ET FINANCIER ANNUEL DE L'UNITE DE GESTION DU PADS DANS LA MISE EN ŒUVRE DES DIFFERENTES SUBVENTIONS POUR LES EXERCICES 2022 ; 2023 ET 2024. APRES Avis de non objection du bailleur du 17/02/2023 ; Publication : **Revue des marchés publics n° 3538 du mardi 24/01/2023** ; **Financement** : Panier commun PADS ; **Référence de la lettre d'invitation** : Lettre N° 2023-0116/MSHP/SG/DMP/SPSE du 03/02/2023 ; **Nombre de plis reçus** : 15 ; **Date d'ouverture des plis** : 07/02/2023 ; **Date de délibération** : 09 /02/ 2023 ; **Mode de sélection** : Sélection fondée sur la Qualification du consultant (SQC).

N°	Cabinets/Bureau d'Etude	Lettre de la manifestation d'intérêt	Présentation du cabinet	Nombre de références similaires justifiées et exécutées au cours des 5 dernières années.	Classement	Observations
1	Groupement SEC DIARRA Burkina et SEC DIARRA Mali	Fournie	Fournie	<b>72</b>	<b>1<sup>er</sup></b>	Qualifié et retenu pour la suite de la procédure
2	SYNEX CONSULTING SARL	Fournie	Fournie	<b>58</b>	<b>2<sup>ème</sup></b>	Qualifié
3	PANAUDIT BURKINA	Fournie	Fournie	<b>42</b>	<b>3<sup>ème</sup></b>	Qualifié
4	WORLDAUDIT	Fournie	Fournie	<b>40</b>	<b>4<sup>ème</sup></b>	Qualifié
5	Groupement SOGECA International et SAFECO	Fournie	Fournie	<b>38</b>	<b>5<sup>ème</sup></b>	Qualifié
6	FIDEXCO SA	Fournie	Fournie	<b>31</b>	<b>6<sup>ème</sup></b>	Qualifié
7	TATE et Associés	Fournie	Fournie	<b>30</b>	<b>7<sup>ème</sup></b>	Qualifié
8	Groupement BAKERTILLY et CFEC-Afrique	Fournie	Fournie	<b>26</b>	<b>8<sup>ème</sup></b>	Qualifié
9	AUREC AFRIQUE -BF	Fournie	Fournie	<b>21</b>	<b>9<sup>ème</sup></b>	Qualifié
10	Groupement IÀ C et AEC	Fournie	Fournie	<b>21</b>	<b>9<sup>ème</sup> ex éco</b>	Qualifié
11	Groupement COB PARTNERS et PYRAMIS	Fournie	Fournie	<b>19</b>	<b>11<sup>ème</sup></b>	Qualifié
12	Groupement EPG et KMC	Fournie	Fournie	<b>18</b>	<b>12<sup>ème</sup></b>	Qualifié
13	FIDAF	Fournie	Fournie	<b>15</b>	<b>13<sup>ème</sup></b>	Qualifié
14	ACECA International SA	Fournie	Fournie	<b>12</b>	<b>14<sup>ème</sup></b>	Qualifié
15	CECAF	Fournie	Fournie	<b>04</b>	<b>15<sup>ème</sup></b>	Qualifié
<b>Conclusion</b>		Le <b>Groupement SEC DIARRA Burkina et SEC DIARRA Mali</b> est retenu pour la suite de la procédure. Il sera invité à soumettre une proposition technique et financière aux fins de négociation, conformément à la section VII paragraphe 7.11 des Directives : Sélection et emploi de consultants par les emprunteurs de la Banque mondiale, Edition de juillet 2016 et révisée en novembre 2017 et août 2018.				

### SOCIETE NATIONALE D'AMENAGEMENT DES TERRAINS URBAINS (SONATUR)

Appel l'appel d'offres ouvert direct N°2022-03/DG-SONATUR/PRM du 09 novembre 2022 pour la réalisation des travaux de voirie et assainissement de 8,5 km du lot 02 de la section 017 du site de la Société Nationale d'Aménagement des Terrains Urbains (SONATUR) de Orodara ; Référence de la publication de l'avis: RMP N°3511 du vendredi 16 décembre 2022 ; Financement : Budget SONATUR, Exercice 2022; Date de dépouillement : 16/01/2023 ; Date de délibération : 13/02/2023 ; nombre de plis : cinq (05)

Soumissionnaires	Montants lus en FCFA TTC	Montants corrigés en FCFA TTC	Observations	Rang
Groupement YELHY TECHNOLOGY AFRICA S.A et ROADS ENERGY CONSTRUCTIONS	1 308 921 929	1 314 821 929	Conforme Erreur de calcul à l'item 103 : 10 000 000 au lieu de 5 000 000 ; soit une variation à la hausse de 0,45%	2 <sup>ème</sup>
Groupement ECR-BTPI/GTB SARL	1 249 366 398	1 249 366 398	Conforme	1 <sup>er</sup>
Groupement MRJF CONSTRUCTION S.A et CETA S.A	1 254 651 435	1 249 520 150,51	Différence entre le prix unitaire au niveau de l'item 103 dans le bordereau des prix unitaires (15 000 000) et dans le devis quantitatif (20 000 000) ; Erreur de quantité à l'item 206-7 (181,73 au lieu de 181,173) ; soit une variation à la baisse de 0,41% Non conforme : Marché similaire insuffisant (un seul marché similaire conforme au lieu de deux exigés par le DAO ; incohérence entre les linéaires du deuxième marché similaire et ceux du PV de réception définitive et n'avoir pas fourni l'original du marché similaire malgré la correspondance N°2023-0081/DG.SONATUR/PRM du 23 janvier 2023)	-
Groupement SONAF S.A et MONDIAL TRANSCO SARL	1 394 550 738	1 394 550 738	Non Conforme : Pièces administratives manquantes non transmises malgré la lettre N°2023-0055/DG-SONATUR/PRM du 18 janvier 2023 l'invitant à compléter les pièces administratives non fournies	-
EKS S.A	1 383 280 877	1 341 782 451,07	Non Conforme : Rabais de 3% sur le montant HTVA consenti par le soumissionnaire dans sa lettre de soumission soit une variation à la baisse de 3% Pièces administratives manquantes non transmises malgré la lettre N°2023-0054/DG-SONATUR/PRM du 18 janvier 2023 l'invitant à compléter les pièces administratives non fournies	-

**Attributaire** : Groupement ECR-BTPI/GTB SARL pour un montant d'un milliard deux cent quarante-neuf millions trois cent soixante-six mille trois cent quatre-vingt-dix-huit (1 249 366 398) FCFA Toutes Taxes Comprises, avec un délai d'exécution de cent quatre-vingt (180) jours

## Résultats provisoires

### CAISSE NATIONALE DE SECURITE DU BURKINA

Demande de prix n° 2022/04/CNSS//DRO/SAP relative à l'acquisition et installation de matériels et mobiliers de bureau et autres matériels de bureau - Numéro et date de publication de la revue : page 32 de la revue n° 3484 du mercredi 09 novembre 2022.

**Nombre de plis reçus : 07 - Date d'ouverture des plis : Lundi 21 novembre 2022 - Date de délibération : lundi 21 novembre 2022**

#### Lot 1: ACQUISITION ET INSTALLATION DES MOBILIERS DE BUREAU

N° Ordre	Soumissionnaires	Montant en F CFA HT		Montant en F CFA TTC		Observations	Rang
		lu	corrigé	lu	corrigé		
01	One Vision Agency Holding					<b>Personnel</b> Deux menuisiers avec une expérience professionnelle de cinq ans. Non fourni Un chauffeur avec un permis de conduire. Non fourni <b>Matériel</b> Un véhicule de livraison en bon état. Non fourni Absence de spécifications techniques à tous les items. <b>Non conforme</b>	<b>Non classé</b>
02	APMA Commerce général Sarl	7 972 000	7 972 000		9 406 960	Conforme	3 <sup>ème</sup>
03	Jeho Nissi Sarl	7 821 000	7 821 000		9 228 780	Conforme	2 <sup>ème</sup>
04	AZ New Challenge					<b>Matériel</b> Un véhicule de livraison en bon état. Non fourni Non conforme <b>Spécifications techniques</b> <b>Item 2 : Fauteuil chef de service :</b> <i>Accoudoir métal brossé et recouvert de cuir demandé et Accoudoir chromé recouvert de silicone proposé.</i> <i>Dimensions : Chaise : H : 1280 cm/l : 620 cm Profondeur assise : 470 cm Dossier : H.867 x l.475 cm demandées et</i> <i>Dimensions : Chaise : H : 1280 mm/l : 620 mm Profondeur assise : 470 mm Dossier : H.867 x l.475 mm proposées.</i> Non conforme <b>Item 3 : Fauteuil chef de section :</b> <i>Dimensions : Chaise : H : 1320 cm/l : 605cm Profondeur assise : 485 cm Largeur dossier : 605 cm demandées Et</i> <i>Dimensions : Chaise : H : 1320 mm/l : 605mm Profondeur assise : 485 mm Largeur dossier : 605 mm</i> L'unité de mesure (cm) demandé et (mm) proposé Non conforme <b>Item 8 : Bureau pour caissier : Bureau à 1 caisson semi métallique armature métallique en tube carré de 25, demandé</b> et Bureau à 1 caisson semi métallique en tube de 25, Absence de : armature métallique Non conforme <b>Item 11 : Armoire octogonale à colonnes rotatives :</b> 6 séparateurs fixes et variables 12 séparateurs en tôle de 10/10 chaque rotor tourne indépendamment demandés et 6 séparateurs en toles de 10/10 Chaque rotor tourne indépendamment proposés <b>Non conforme</b>	<b>Non classé</b>
05	Afric Metal	7 475 000	7 475 000		8 820 500	Conforme	1 <sup>er</sup>
06	Soalla Distribution Commerce général	7 175 000	7 175 000		8 466 500	Attestation de situation fiscale non fournie <b>Non conforme ; Offre anormalement basse</b>	<b>Non classé</b>

**Attributaire provisoire : Afric Métal Group** avec un montant de sept millions quatre cent soixante-quinze mille (7 475 000) francs CFA hors TVA

#### Lot 2 : ACQUISITION ET INSTALLATION DE MATERIELS DE BUREAU ET AUTRES MATERIELS DE BUREAU

N° Ordre	Soumissionnaires	Montant en F CFA HT		Montant en F CFA TTC		Observations	Rang
		lu	corrigé	lu	corrigé		
01	ABM Expertise Africa	13 794 000	13 794 000	16 276 920	16 276 920	Conforme	1 <sup>er</sup>
02	APMA Commerce général Sarl	14 125 000	14 125 000	-	16 667 500	Conforme	3 <sup>ème</sup>
03	Jeho Nissi Sarl	13 939 000	13 939 000	-	16 448 020	Conforme	2 <sup>ème</sup>
04	Soalla Distribution Commerce général	14 470 000	14 470 000	-	17 074 600	Attestation de situation fiscale <b>Non fournie ; Offre anormalement basse</b>	<b>Non classé</b>

**Attributaire provisoire : ABM Expertise Africa** avec un montant de seize millions deux cent soixante-seize mille neuf cent vingt (16 276 920) francs CFA TTC

## Résultats provisoires

### CAISSE NATIONALE D'ASSURANCE MALADIE UNIVERSELLE

APPEL D'OFFRE OUVERT N°-2022-0001/CNAMU/DG/DMP DU 14/04/2022 RELATIF A L'ACQUISITION DE CONSOMMABLES INFORMATIQUES AU PROFIT DE LA CAISSE NATIONALE D'ASSURANCE MALADIE UNIVERSELLE (CNAMU).

**SUITE A LA DECISION N°2023-L0015/ARCOP/ORD DU 06 JANVIER 2023**

Financement : BUDGET CNAMU – GESTION 2022. Date de dépouillement 06 juin 2022. Nombre de soumissionnaires : Lot 3 : treize (13)

Soumissionnaires	Montant lu en F CFA HTVA	Montant corrigé en FCFA HTVA	Montant lu en FCFA TTC	Montant corrigé en FCFA TTC	Rabais	Montant pour classement		Rang	Observations
						Montant planché = 6672996	Montant plafond = 9028170		
						Max TTC	Min TTC		
EXCELLENCE Bureautique et informatique	Min : 2 261 000 Max : 6 876 000	Min : 2 261 000 Max : 6 876 000	Min : 2 667 980 Max : 8 113 680	Min : 2 667 980 Max : 8 113 680	Néant	8 113 680	2 667 980	4 <sup>ème</sup>	RAS
GROUPMENT EZO INTERNATIONNA SARL/ SGE SARL	Min : 2 087 000 Max : 6 472 000	Min : 2 087 000 Max : 6 452 000	Min : 2 462 660 Max : 7 636 960	Min : 2 462 660 Max : 7 613 360	Néant	7 613 360	2 462 660	3 <sup>ème</sup>	RAS
ELITE TECHNOLOGIE INDUSTRIE ET COMMERCE	Min : 1 738 000 Max : 5 186 500	Min : 1 738 000 Max : 5 186 500	Min : 2 050 840 Max : 6 120 070	Min : 2 050 840 Max : 6 120 070	Néant	6 120 070	2 050 840	Non classé	Offre anormalement basse
SOCIETE INTERNATIONAL E D'INDUSTRIE ET DE COMMERCE	Min : 1 668 900 Max : 5 012 250	Min : 1 668 900 Max : 5 012 250	Min : 1 969 302 Max : 5 914 455	Min : 1 969 302 Max : 5 914 455	Néant	5 914 455	1 969 302	Non classé	Offre anormalement basse
MONDIALE DISTRIBUTION	Min : 1 893 000 Max : 6 111 000	Min : 1 893 000 Max : 6 111 000	Min : 2 233 740 Max : 7 210 980	Min : 2 233 740 Max : 7 210 980	18%	5 913 004	2 233 740 <b>Rabais 18% = 552260</b>	Non classé	Offre anormalement basse
RACHI SERVICE	Min : 2 320 000 Max : 7 175 000	Min : 2 320 000 Max : 7 175 000	Min : 2 737 600 Max : 8 466 500	Min : 2 737 600 Max : 8 466 500	Néant	8 466 500	2 737 600	5 <sup>ème</sup>	RAS
Grpmt NAILA SERVICE	Min : - Max : -	Min : 1663500 Max : 5621229	Min : 1 962 930 Max : 6 633 050	Min : 1 962 930 Max : 6 133 050	Néant	6 133 050	1 962 930	Non classé	Offre anormalement basse
ETABLISSEMENT KABRE LASSANE	Min : - Max : -	Min : 1967500 Max : 5890000	Min : 2 321 650 Max : 6 950 200	Min : 2 321 650 Max : 6 950 200	Néant	6 950 200	2 321 650	2 <sup>ème</sup>	RAS
RDI SARL	Min : 1 774 000 Max : 5 536 000	Min : 1 774 000 Max : 5 536 000	Min : 2 093 320 Max : 6 532 480	Min : 2 093 320 Max : 6 532 480	Néant	6 532 480	2 093 320	Non classé	Offre anormalement basse
ADBUTRAD	Min : 2 324 000 Max : 7 423 500	Min : 2 324 000 Max : 7 423 500	Min : 2 324 000 Max : 8 759 730	Min : 2 742 320 Max : 8 759 730	20%	7 007 784	2 742 320 <b>Rabais 20% = 2193856</b>	1 <sup>er</sup>	RAS
<b>WILL.Com Sarl</b>	-	Min : 2 301 000 Max : 7 005 070	-	Min : 2 301 000 Max : 7 005 070	-	-	-	Non classé	Non conforme Agrément fourni non authentique (incohérence des pages)
<b>King Nuage Service International Sarl</b>	Min : 1 681 000 Max : 5 010 500	-	Min : 1 681 000 Max : 5 010 500	-	-	-	-	Non classé	Non conforme Mauvaises références pour les encres HP 410A de couleur cyan, jaune et rouge ; la référence CF410A étant la référence de la couleur noire
<b>NEIMA Bureautique</b>	Min : 1 777 700 Max : 5 281 500	-	-	-	-	-	-	Non classé	Non conforme Absence de garantie de soumission
<b>Attributaire</b>	Proposition d'attribution : <b>ADBUTRAD</b> pour un montant minimum TTC de deux millions cent quatre-vingt-treize mille huit cent cinquante-six (2 193 856) F CFA TTC et un montant maximum de sept millions sept mille sept cent quatre-vingt-quatre (7 007 784) F CFA TTC avec un délai d'exécution de quatorze jours (14) jours par commande.								

## Résultats provisoires

### INSTITUT NATIONAL DE FORMATION DES PERSONNELS DE L'EDUCATION

DEMANDE DE PRIX N°2023-01/INFPE/DG/PRM du 02 février 2023 pour la fourniture de pause-café et de pause-déjeuner au profit de l'INFPE. Financement : budget de l'INFPE, exercice 2023

Publication de l'avis : revue des marchés publics N° 3549 du mercredi 08 février 2023 - Nombres de soumissionnaires : 13

Référence de convocation de la CAM lettre N° 2023/ 001/INFPE/DG/PRM du 09/02/2023 - Date de dépouillement : 17 février 2023

#### Lot 1 : fourniture de pause-café et de pause-déjeuner pour les activités dans les villes de Koudougou, Ouagadougou au profit de l'INFPE

Toute offre financière TTC inférieure à 0,85M est déclarée anormalement basse.

Toute offre financière TTC supérieure à 1,15M est déclarée anormalement élevée.

**E = 19 000 000 ; 0,6E = 11 400 000 ; 0,4P = 5 437 678 ; M = 16 837 678 ; 0,85M = 14 312 027 ; 1,15M = 19 363 330**

Soumissionnaires	Montants lus en FCFA	Montants corrigés en FCFA	Observations
Z.E. MULTI SERVICES	Mini : 7 980 000 HTVA Maxi : 10 830 000 HTVA	Mini : 7 980 000 HTVA Maxi : 10 830 000 HTVA Mini : 8 778 000 TTC Maxi : 11 913 000 TTC	Conforme ANB
RAYAN SERVICE	Mini : 8 709 400 HTVA Maxi : 11 819 900 HTVA Mini : 9 580 340 TTC Maxi : 13 001 890 TTC	Mini : 8 709 400 HTVA Maxi : 11 819 900 HTVA Mini : 9 580 340 TTC Maxi : 13 001 890 TTC	Conforme ANB
BATH SERVICES	Mini 8 842 400 HTVA Maxi 12 000 400 HTVA	Mini 8 842 400 HTVA Maxi 12 000 400 HTVA Mini 9 726 640 TTC Maxi 13 200 440 TTC	Conforme ANB
MEL SERVICE	Mini : 10 780 000 TTC Maxi : 14 630 000 TTC	Mini : 9 702 000 HTVA Maxi : 13 167 000 HTVA Mini : 10 780 000 TTC Maxi : 14 630 000 TTC	Conforme 1er
TARKAYE MULTISERVICES	Mini 10 199 000 HTVA Maxi 13 841 500 HTVA	Mini 10 199 000 HTVA Maxi 13 841 500 HTVA Mini : 11 218 900 TTC Maxi : 15 225 650 TTC	Conforme 2ème
JODIS	Mini 10 325 000 HTVA Maxi 14 012 500 HTVA Mini 15 413 750 TTC Maxi 19 996 900 TTC	Mini 10 325 000 HTVA Maxi 14 020 500 HTVA Mini : 11 357 500 TTC Maxi 15 413 750 TTC	Non Conforme Variation de 29,73% sur son offre maximum TTC Offre écartée
<b>Attributaire</b>	<p>Le soumissionnaire MEL SERVICES pour la fourniture de pause-café et de pause-déjeuner au profit de l'INFPE (lot 1) pour un montant minimum de onze millions deux cent quarante-quatre mille cinq cent (11 244 500) francs CFA HTVA soit douze millions trois cent soixante-huit mille neuf cent cinquante (12 368 950) francs CFA TTC et un montant maximum de quinze millions deux cent soixante mille (15 260 000) francs CFA HTVA soit seize millions sept cent quatre-vingt-six mille (16 786 000) francs CFA TTC. Le délai d'exécution est l'année budgétaire 2023 et cinq (05) jours pour chaque ordre de commande.</p> <p>L'enveloppe étant à dix-neuf millions (19 000 000) F CFA, une augmentation de 14,74% a été faite sur son offre en TTC (1 588 950 F CFA sur le montant minimum TTC et 2 156 000 F CFA sur le montant maximum) au niveau des quantités comme suit :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- quantité minimum : pause-café 1607/ pause déjeuner 1606;</li> <li>- quantité maximum : pause-café 2180 / pause déjeuner 2180.</li> </ul>		
<b>Lot 2 : Fourniture de pause-café et de pause déjeuner pour les activités de l'INFPE, DR Centre Est</b>			
<b>Attributaire</b>	<b>Infructueux</b>		
<b>Lot 3 : Fourniture de pause-café et de pause déjeuner pour les activités de l'INFPE de la DR Hauts-Bassins</b>			
<b>Attributaire</b>	<b>Infructueux</b>		
<b>Lot 4 : Fourniture de pause-café et de pause déjeuner pour les activités de l'INFPE de la DR Plateau Central</b>			
Toute offre financière TTC inférieure à 0,85M est déclarée anormalement basse.			
Toute offre financière TTC supérieure à 1,15M est déclarée anormalement élevée.			
<b>E = 2 000 000 ; 0,6E = 1 200 000 ; 0,4P = 793 584 ; M = 1 993 584 ; 0,85M = 1 694 546 ; 1,15M = 2 292 622</b>			
Soumissionnaires	Montants lus en FCFA	Montants corrigés en FCFA	Observations
JODIS	Mini : 1 302 600 HTVA Maxi : 1 803 600 HTVA Mini : 1 432 860 TTC Maxi : 1 983 960 TTC	Mini : 1 302 600 HTVA Maxi : 1 803 600 HTVA Mini : 1 432 860 TTC Maxi : 1 983 960 TTC	Conforme 1 <sup>er</sup>
<b>Attributaire</b>	<p>Le soumissionnaire JODIS pour un montant minimum d'un million trois cent deux mille six cent (1 302 600) FCFA HTVA et un montant maximum d'un million huit cent trois mille six cents (1 803 600) FCFA HTVA soit un montant minimum d'un million quatre cent trente-deux mille huit cent soixante (1 432 860) FCFA TTC et un montant maximum d'un million neuf cent quatre-vingt-trois mille neuf cent soixante (1 983 960) FCFA TTC. Le délai d'exécution est l'année budgétaire 2023 et cinq (05) jours pour chaque ordre de commande.</p>		
<b>Lot 5 : Fourniture de pause-café et de pause déjeuner pour les activités de l'INFPE de la DR Sahel</b>			
<b>Attributaire</b>	<b>Infructueux</b>		
<b>Lot 6 : Fourniture de pause-café et de pause déjeuner pour les activités de l'INFPE de la DR Est</b>			
<b>Attributaire</b>	<b>Infructueux</b>		
<b>Lot 7 : Fourniture de pause-café et de pause déjeuner pour les activités de l'INFPE de la DR Nord</b>			
<b>Attributaire</b>	<b>Infructueux</b>		

## Résultats provisoires

<b>Lot 8 : Fourniture de pause-café et de pause déjeuner pour les activités de l'INFPE de la DR Sud-Ouest</b>			
Attributaire	Infructueux		
<b>Lot 9 : Fourniture de pause-café et de pause déjeuner pour les activités de l'INFPE de la DR Boucle du Mouhoun</b>			
Toute offre financière TTC inférieure à 0,85M est déclarée anormalement basse. Toute offre financière TTC supérieure à 1,15M est déclarée anormalement élevée. E = 2 000 000 ; 0,6E = 1 200 000 ; 0,4P = 793 584 ; M = 1 993 584 ; 0,85M = 1 694 546 ; 1,15M = 2 292 622			
Soumissionnaires	Montants lus en FCFA	Montants corrigés en FCFA	Observations
JODIS	Mini : 1 302 600 HTVA Maxi : 1 803 600 HTVA Mini : 1 432 860 TTC Maxi : 1 983 960 TTC	Mini : 1 302 600 HTVA Maxi : 1 803 600 HTVA Mini : 1 432 860 TTC Maxi : 1 983 960 TTC	Conforme 1 <sup>er</sup>
Attributaire	Le soumissionnaire JODIS pour un montant minimum d'un million trois cent deux mille six cent (1 302 600) FCFA HTVA et un montant maximum d'un million huit cent trois mille six cents (1 803 600) FCFA HTVA soit un montant minimum d'un million quatre cent trente-deux mille huit cent soixante (1 432 860) FCFA TTC et un montant maximum d'un million neuf cent quatre-vingt-trois mille neuf cent soixante (1 983 960) FCFA TTC. Le délai d'exécution est l'année budgétaire 2023 et cinq (05) jours pour chaque ordre de commande.		

OFFICE NATIONAL DE LA SECURITE ROUTIERE						
DEMANDE DE PRIX N°2023-03 /MTMUSR/SG/ONASER/PRM du 31 Janvier 2023 pour la prestation du service Fourniture de pause-café et pause déjeuner au profit de la région Du Centre Lot 1 et Lot 2 : Fourniture de pause-café et pause déjeuner délocalisée dans les douze (12) régions - Financement : Budget ONASER, Gestion 2023 ; REFERENCE DE LA PUBLICATION : Revue des marchés publics N° 3548 du mardi 07 Février 2023 - REFERENCE DE LA CONVOCATION DE LA COMMISSION D'ATTRIBUTION DES MARCHES : //)/° N°2023-03/MTMUSR/SG/ONASER/PRM DU 14/02/2023 - Date d'ouverture : 17/02/2023 Nombre de plis reçus : 08						
Soumissionnaires	MONTANT LU en F CFA		MONTANT CORRIGE en F CFA		OBSERVATIONS	
	HTVA	TTC	HTVA	TTC		
<b>Lot 1 : Fourniture de pause-café et pause déjeuner au profit de la région Du Centre</b>						
01	LA GENERALE	Min : 5 100 000 Max : 15 300 000		Min : 5 100 000 Max : 15 300 000		<b>Non conforme</b> : Absence de la preuve de l'existence ou la possession d'un restaurant; Absence de plan indicatif et descriptif de la localisation géographique.
02	JEMIF TENDANCE	Min : 4 550 000 Max : 13 650 000		Min : 4 550 000 Max : 13 650 000		<b>Non conforme</b> : Diplôme fourni non conforme, incohérence entre la liste du personnel au lot 01 pour le chef cuisinier et son Curriculum Vitae. Emploi tenu cuisinier au lieu du chef cuisinier, l'arrêté d'autorisation est délivré par le Ministère de la communication, de la culture des arts et du Tourisme et non de la Mairie.
03	KF BUSINESS		Min : 5 265 750 Max : 15 792 250		Min : 6 003 525 Max : 18 010 575	<b>Conforme</b> : Augmentation de 14% sur les quantités minimales et maximales.
04	GOLDEN RESTAURANT		Min : 5 335 000 Max : 16 005 000		Min : 5 335 000 Max : 16 005 000	<b>Non conforme</b> Contrat de location du local non enregistré à la DGI.
05	TINEPRO	Min : 4 675 000 Max : 14 025 000		Min : 4 675 000 Max : 14 025 000		<b>Conforme</b> mais offre anormalement basse car le montant de la soumission est inférieur au seuil minimum qui est de 15 608 238
06	PRESTIGE SERVICES ALIMENTAIRE PLUS	Min : 5 000 000 Max : 15 000 000		Min : 5 000 000 Max : 15 000 000		<b>Conforme</b> .
07	WOURE SERVICES (RESTAURANT )		Min 5 186 500 . Max : 15 559 500		Min 5 186 500 . Max : 15 559 500	<b>Non Conforme</b> : Absence de la preuve de l'existence ou la possession d'un restaurant; Absence de plan indicatif et descriptif de la localisation géographique des pièces administratives fournies après la date butoir.
08	TARKAYE MULTI SERVICES	Min : 4 655 000 Max : 13 965 000		Min : 4 655 000 Max : 13 965 000		<b>Non conforme</b> : Absence de la preuve de l'existence ou la possession d'un restaurant; Absence de plan indicatif et descriptif de la localisation géographique
<b>Lot 2 : Fourniture de pause-café et pause déjeuner délocalisée dans les douze (12) régions.</b>						
01	JEMIF TENDANCE	Min : 2 090 000 Max : 6 850 000		Min : 2 090 000 Max : 6 850 000		<b>Non conforme</b> : Diplôme fourni non conforme, incohérence entre la liste du personnel au lot 01 pour le chef cuisinier et son Curriculum Vitae. Emploi tenu cuisinier au lieu du chef cuisinier, l'arrêté d'autorisation est délivré par le Ministère de la communication, de la culture des arts et du Tourisme et non de la Mairie.
02	GOLDEN RESTAURANT		Min : 2 435 100 Max : 8 069 800		Min : 2 614 590 Max : 8 715 300	<b>Conforme</b> : Augmentation de 14% sur les quantités minimales et maximales.
<p><b>ATTRIBUTAIRE pour le lot 1 KF BUSINESS</b> d'un montant minimum de six millions trois mille cinq cent vingt-cinq (6 003 525) francs CFA TTC et un montant maximum de dix-huit millions dix mille cinq cent soixante-quinze (18 010 575) francs CFA TTC. Le délai d'exécution est l'année budgétaire 2023 et quinze (15) jours par commande.</p> <p><b>ATTRIBUTAIRE pour le lot 2 GOLDEN RESTAURANT</b> d'un montant minimum de deux millions six cent quatorze mille cinq cent quatre-vingt-dix (2 614 590) francs CFA TTC et un montant maximum de huit millions sept cent quinze mille trois cents (8 715 300) francs CFA TTC. Le délai d'exécution est l'année budgétaire 2023 et quinze (15) jours par commande.</p>						

## Résultats provisoires

### MINISTRE DU DEVELOPPEMENT INDUSTRIEL, DU COMMERCE, DE L'ARTISANAT ET DES PETITES ET MOYENNES ENTREPRISES

FICHE DE SYNTHÈSE RECTIFICATIVE SUITE A UNE ERREUR DU FICHER ELECTRONIQUE PUBLIE  
DEMANDE DE PRIX N°2023-001/MDICAPME/SG/DMP/SMF-PC DU 20/01/2023 POUR LES PRESTATIONS DE SERVICES DE  
GARDIENNAGE AU PROFIT DU MINISTRE DU DEVELOPPEMENT INDUSTRIEL, DU COMMERCE, DE L'ARTISANAT ET DES PETITES ET  
MOYENNES ENTREPRISES (MDICAPME). Publication de l'avis : Revue des Marchés Publics N°3537 du lundi 23 janvier 2023  
Convocation CAM : Lettre N°2023-024/MDICAPME/SG/DMP/SMF-PC du 23/01/2023  
Dépouillement et délibération : 01/02/2023 - Nombre d'offre reçue : 10. Financement : Budget de l'Etat, exercice 2023.

Soumissionnaires	Montant lu en F CFA HTVA	Montant lu en F CFA TTC	Montant corrigé en F CFA HTVA	Montant corrigé en F CFA TTC	Observations	Rang
<b>Lot 1 : Prestations de services de gardiennage l'immeuble du 15 octobre, du bâtiment ex-UREBA, et de l'immeuble OUBDA P= 12 081 684; M = 13 772 674 ; 0,85 M = 11 706 772; 1,15 M = 15 838 575</b>						
B.B.C SECURITY	Min :2 550 000 Max: 10 200 000	Min :3 009 000 Max: 12 036 000	Min :2 550 000 Max: 10 200 000	Min : 3 009 000 Max: 12 036 000	CONFORME	3 <sup>ème</sup>
AGSPG	Min : 2 577 000 Max: 10 2308 000	Min : 3 040 860 Max : 12 163 440	-----	-----	- Le permis de port d'armes mentionne une (01) arme au lieu de quatorze (14) conformément au nombre d'armes demandées dans le dossier de DPX pour le lot 1 ; - Les attestations de formation des contrôleurs de M <sup>le</sup> SINARE Wendenda Flavienne Armel, de M. ZERBO David et de M. OUEDRAOGO Cheick Abdoul Rahamane sont délivrées par une structure qui dispense des modules non homologués ; donc non conforme aux dispositions de l'arrêté n°2011-0194/MATDS/CAB du 20/10/2011 portant conditions d'ouverture d'un établissement de formation en sécurité privée. - Absence de précisions fermes concernant la taille et l'âge des vigiles proposés au lot1. NON CONFORME	Non classé
B.P.S PROTECTION S.A.R.L	Min: 2 544 900 Max: 10 179 600	Min : 3 002 982 Max : 12 011 928	Min: 2 544 900 Max: 10 179 600	Min : 3 002 982 Max : 12 011 928	CONFORME	2 <sup>ème</sup>
MAXIMUM PROTECTION	Min: 2 512 821 Max: 10 051 284	Min : 2 965 129 Max : 11 860 515	Min: 2 512 821 Max: 10 051 284	Min : 2 965 129 Max : 11 860 515	CONFORME	1 <sup>er</sup>
GENERAL DE PRESTATIONS DE SERVICES	Min: 2 630 994 Max: 10 523 976	Min : 3 104 573 Max : 12 418 292	Min: 2 630 994 Max: 10 523 976	Min : 3 104 573 Max : 12 418 292	CONFORME	4 <sup>ème</sup>
YIDOU SERVICE	Min: 2 525 99 Max:10 103 976	Min : 2 980 673 Max : 11 922 692	-----	-----	L'autorisation d'achat d'armes mentionne douze (12) armes au lieu de quatorze (14) conformément au nombre d'armes demandées dans le dossier de DPX pour le lot 1. NON CONFORME	Non classé
S.G.PR.S	Min :2 494 200 Max :9 976 800	Min : 2 943 156 Max : 11 772 624	-----	-----	- Le permis de détention d'armes mentionne cinq (05) armes au lieu de quatorze (14) conformément au nombre d'armes demandées dans le dossier de DPX pour le lot 1 ; - Aucune pièce administrative n'a été fournie dans les délais impartis aux travaux de la CAM en dépit de la lettre N°23-046/ MDICAPME/SG/DMP/SMF-PC du 01/02/ 2023 lui demandant la fourniture desdites pièces ; - Absence de quittance de paiement du lot 1, malgré la correspondance de la lettre de la CAM suivant N°23-063/MDICAPME /SG/DMP/SMF-PC du 06/02/2023. - le soumissionnaire n'approuve les inspections et les essais. NON CONFORME	Non classé
LAFORSEC	Min : 2 468 604 Max :9 874 416	Min: 2 912 953 Max: 11 651 811	-----	-----	- Les attestations de formation des contrôleurs des M. BOLY Yacouba, M. GUIRA Aboubacar Sidiki et de M. KY Bouma Jean Louis indiquent une durée de formation de deux (02) jours ; ce qui est très inférieure aux dispositions de l'article 13 de l'arrêté n°2011-0194/MATDS/CAB du 20/10/2011 portant conditions d'ouverture d'un établissement de formation en sécurité privée qui est de	Non classé

## Résultats provisoires

					trois (03) mois au moins. - Le diplôme du contrôleur de M. GUIRA Aboubacar Sidiki non probant : refus de fournir les originaux des diplômes exigés par la CAM suivant lettre N23-061/MDICAPME /SG /DMP/ SMF-PC du 06 février 2023. NON CONFORME	
Sahara Security Group	Min : 2 559 000 Max : 10 236 000	Min : 3 019 620 Max : 12 078 480	-----	-----	- Les attestations de formation des contrôleurs de M. NOULA Kamparlemba, Mme OUEDRAOGO Aminata et de M. LOMPO Adjima Emmanuel sont délivrées par une structure qui dispensait des modules non homologués ; donc non conforme aux dispositions de l'arrêté n°2023-0025/MATDS /SG/DR du 17/01/2023 portant conditions d'ouverture d'un établissement de formation en sécurité privée. NON CONFORME	Non classé
<b>Lot 2 : Prestations de services de gardiennage au profit de la STFL.</b>						
<b>P= 2 705 162;</b>		<b>M = 3 122 065;</b>		<b>0,85 M = 2 653 755 ;</b>		<b>1,15 M = 3 590 375</b>
AGSPG	Min : 562 200 Max : 2 248 800	Min : 663 396 Max : 2 653 584	-----	-----	- Le permis de port d'armes mentionne une (01) arme au lieu de quatre (04) conformément au nombre d'armes demandées dans le dossier de DPX pour le lot2 ; - Absence de précisions fermes concernant la taille et l'âge des vigiles pour proposés au lot2. NON CONFORME	Non classé
MAXIMUM PROTECTION	Min : 573 396 Max : 2 293 584	Min : 676 607 Max : 2 706 429	-----	-----	Trois (03) vigiles proposés au lieu de quatre (04) vigiles conformément au nombre de vigiles demandés pour le lot2. NON CONFORME	Non classé
GENERAL DE PRESTATIONS DE SERVICES	Min: 587 994 Max: 2 351 976	Min : 693 833 Max : 2 775 332	Min: 587 994 Max: 2 351 976	Min : 693 833 Max : 2 775 332	CONFORME	3 <sup>ème</sup>
YIDOU SERVICE	Min: 558 000 Max: 2 232 000	Min : 658 440 Max : 2 633 760	Min: 558 000 Max: 2 232 000	Min : 658 440 Max : 2 633 760	Offre anormalement basse NON CONFORME	Non classé
S.G.PR.S	Min : 568 800 Max : 2 275 200	Min : 671 184 Max : 2 684 736	-----	-----	Aucune pièce administrative n'a été fournie dans les délais impartis aux travaux de la CAM malgré la correspondance de la lettre suivant N°23-046/MDICAPME/SG /DMP/SMF-PC du 01/02/2023 lui demandant la fourniture des dites pièces. - le soumissionnaire n'approuve les inspections et les essais. NON CONFORME	Non classé
LAFORSEC	Min: 583 200 Max: 2 332 800	Min : 664 713 Max : 2 658 852	Min: 583 200 Max: 2 332 800	Min : 664 713 Max : 2 658 852	CONFORME	1 <sup>er</sup>
Sahara Security Group	Min: 583 200 Max: 2 332 800	Min : 688 176 Max : 2 752 704	Min: 583 200 Max: 2 332 800	Min : 688 176 Max : 2 752 704	CONFORME	2 <sup>ème</sup>
<b>Lot 3 : Prestations de services de gardiennage au profit de la BRAFASO</b>						
<b>P= 4 903 300;</b>		<b>M = 5 621 320;</b>		<b>0,85 M = 4 778 122;</b>		<b>1,15 M = 6 464 518</b>
AGSPG	Min: 1 112 400 Max: 4 449 600	Min : 1 312 632 Max : 5 250 528	-----	-----	- Le permis de port d'armes mentionne une (01) arme au lieu de six (06) conformément au nombre d'armes demandées dans le dossier de DPX pour le lot3 ; - L'attestation de formation du contrôleur de M. ZERBO David est délivrée par une structure qui dispense des modules non homologués ; donc non conforme aux dispositions de l'arrêté n°2011-0194/MATDS/CAB du 20/10/2011 portant conditions d'ouverture d'un établissement de formation en sécurité privée.  - Absence de précisions fermes concernant la taille et l'âge des vigiles proposés au lot3. NON CONFORME	Non classé
B.P.S PROTECTION S.A.R. L	Min: 1 041 600 Max: 4 166 400	Min : 1 229 088 Max : 4 916 352	Min: 1 041 600 Max: 4 166 400	Min : 1 229 088 Max : 4 916 352	CONFORME	2 <sup>ème</sup>

## Résultats provisoires

MAXIMUM PROTECTION	Min: 1 028 748 Max: 4 114 992	Min : 1 213 923 Max : 4 855 691	Min: 1 028 748 Max: 4 114 992	Min : 1 213 923 Max : 4 855 691	CONFORME	1 <sup>er</sup>
GENERAL DE PRESTATIONS DE SERVICES	Min: 1 073 991 Max: 4 295 964	Min : 1 267 309 Max : 5 069 238	Min: 1 073 991 Max: 4 295 964	Min : 1 267 309 Max : 5 069 238	CONFORME	3 <sup>ème</sup>
YIDOU SERVICE	Min: 1 011 000 Max :4 044 000	Min : 1 192 980 Max : 4 771 920	Min: 1 011 000 Max :4 044 000	Min : 1 192 980 Max : 4 771 920	Offre anormalement basse NON CONFORME	Non classé
S.G.PRS	Min : 1 022 220 Max : 4 088 880	Min : 1 206 219 Max : 4 824 878	-----	-----	- Le diplôme du contrôleur M. OUEDRAOGO Salif non probant: refus de fournir l'original du diplôme exigé, malgré la correspondance de la lettre de la CAM suivant N°23-046/ MDICAPME /SG/DMP/SMF-PC du 01/02/2023; - Aucune pièce administrative n'a été fournie dans les délais impartis aux travaux de la CAM en dépit de la lettre de la CAM suivant N°23-046/MDICAPME/ SG/DMP/ SMF-PC du 01/02/2023 lui demandant la fourniture desdites pièces ; - Absence de quittance de paiement du lot 3 malgré la correspondance de la CAM N°23-063/MDICAPME/SG/DMP/ SMF-PC du 06/02/2023. - le soumissionnaire n'approuve les inspections et les essais NON CONFORME	Non classé
LAFORSEC	Min : 1 010 640 Max : 4 042 584	Min : 1 192 562 Max : 4 770 249	-----	-----	L'attestation de formation du contrôleur de M. KY Founlot Marie-GUY indique une durée de formation de deux (02) jours qui est inférieure aux dispositions de l'article 13 de l'arrêté n°2011-0194/MATDS/CAB du 20/10/2011 portant conditions d'ouverture d'un établissement de formation en sécurité privée qui est de trois (03) mois au moins. NON CONFORME	Non classé
Sahara Security Group	Min: 1 047 000 Max: 44 188 000	Min : 1 235 460 Max : 4 941 840	-----	-----	-L'attestation de formation de Mme YAGO Safiatou est délivrée par une structure qui dispensait des modules non homologués, donc non conforme aux dispositions de l'arrêté n°2023-0025/MATDS /SG/DR du 17/01/2023 portant conditions d'ouverture d'un établissement de formation en sécurité privée. NON CONFORME	Non classé
<b>Lot 4 : Prestations de services de gardiennage au profit du PIPHE</b>						
<b>P= 3 511 627;</b>		<b>M = 4 038 651;</b>		<b>0,85 M = 3 432 853;</b>		<b>1,15 M = 4 644 448</b>
APS+	Min : 825 000 Max : 3 300 000	Min : 973 500 Max : 3 984 000	-----	-----	- L'attestation de formation M. SAWADOGO Ousmane est délivrée par une structure qui dispense des modules non homologués ; donc non conforme aux dispositions de l'article 13 de l'arrêté n°2011-0194/MATDS/CAB du 20/10/2011 portant conditions d'ouverture d'un établissement de formation en sécurité privée ; - Absence de précisions fermes concernant la taille et l'âge des vigiles proposés au lot4. NON CONFORME	Non classé
B.P.S Protection S.A.R.L	Min: 750 000 Max: 3 000 000	Min : 885 000 Max : 3 540 000	Min: 750 000 Max: 3 000 000	Min : 885 000 Max : 3 540 000	CONFORME	4 <sup>ème</sup>
MAXIMUM PROTECTION	Min: 740 355 Max: 2 961 420	Min : 873 619 Max : 3 494 476	Min: 740 355 Max: 2 961 420	Min : 873 619 Max : 3 494 476	CONFORME	1 <sup>er</sup>
Général de Prestations de Services	Min :742 800 Max: 2 971 200	Min :876 504 Max : 3 506 016	Min :742 800 Max: 2 971 200	Min : 876 504 Max : 3 506 016	CONFORME	2 <sup>exo</sup>
YIDOU SERVICE	Min: 742 800 Max :2 971 200	Min: 876 504 Max: 3 506 016	Min: 742 800 Max :2 971 200	Min: 876 504 Max: 3 506 016	CONFORME	2 <sup>exo</sup>
S.G.PRS	Min : 736 140 Max : 2 944 560	Min :868 645 Max: 3 474 581	-----	-----	-Aucune pièce administrative n'a été fournie dans les délais impartis aux travaux de la CAM en dépit de la lettre de la CAM N°23-046/MDICAPME/SG/DMP/ SMF-PC du 01/02/2023 lui demandant la fourniture desdites pièces ; - Le soumissionnaire n'approuve les inspections et essais. NON CONFORME	Non classé

## Résultats provisoires

LAFORSEC	Min : 727 335 Max : 2 909 340	Min: 868 645 Max: 3 474 581	-----	-----	L'attestation de formation du contrôleur de M. MOSSE Signan Moise indique une durée de formation de deux (02) jours qui est inférieure aux dispositions de l'article 13 de l'arrêté n°2011-0194/MATDS/CAB du 20/10/2011 portant conditions d'ouverture d'un établissement de formation en sécurité privée qui est de trois (03) mois au moins. NON CONFORME	Non classé
Sahara Security Group	Min: 753 000 Max: 3 012 000	Min: 888 540 Max: 3 554 160	-----	-----	L'attestation de formation de M. SAWADOGO Wendbé est délivrée par une structure qui dispensait des modules non homologués, donc non conforme aux dispositions de l'arrêté n°2023-0025/MATDS /SG/DR du 17/01/2023 portant conditions d'ouverture d'un établissement de formation en sécurité privée. NON CONFORME	Non classé
<b>Lot 5 : Prestations de services de gardiennage au profit du VAK</b>						
<b>P= 2 798 594;</b>		<b>M = 3 159 438;</b>		<b>0,85 M = 2 685 522;</b>		<b>1,15 M = 3 633 353</b>
APS+	Min: 610 200 Max: 2 440 800	Min : 720 000 Max : 2 880 144	-----	-----	-Absence de précisions fermes concernant la taille et l'âge des vigiles proposés au lot5. NON CONFORME	Non classé
MAXIMUM PROTECTION	Min: 573 396 Max : 2 293 584	Min : 676 607 Max : 2 706 429	Min: 573 396 Max : 2 293 584	Min : 676 607 Max : 2 706 429	CONFORME	1 <sup>er</sup>
Général de Prestations de Services	Min: 563 400 Max: 2 253 600	Min : 664 812 Max : 2 659 248	Min: 563 400 Max: 2 253 600	Min : 664 812 Max : 2 659 248	Offre anormalement basse NON CONFORME	Non classé
YIDOU SERVICE	Min: 681 000 Max : 2 724 000	Min: 803 580 Max: 3 214 320	Min: 681 000 Max : 2 724 000	Min: 803 580 Max: 3 214 320	CONFORME	2 <sup>ème</sup>
S.G.PRS	Min : 568 740 Max : 2 274 960	Min: 671 113 Max: 2 684 453	-----	-----	-Aucune pièce administrative n'a été fournie dans les délais impartis aux travaux de la CAM malgré la lettre de la CAM N°23-046/MDICAPME/SG/DMP/SMF-PC du 01/02/2023 lui demandant la fourniture desdites pièces. - Le soumissionnaire n'approuve les inspections et les essais. NON CONFORME	Non classé
LAFORSEC	Min: 583 500 Max : 2 334 000	Min: 664 713 Max: 2 658 852	Min: 583 500 Max : 2 334 000	Min: 664 713 Max: 2 658 852	Offre anormalement basse NON CONFORME	Non classé
Sahara Security Group	Min: 583 500 Max : 2 334 000	Min: 688 530 Max: 2 754 120	Min: 583 500 Max : 2 334 000	Min: 688 530 Max: 2 754 120	CONFORME	3 <sup>ème</sup>
<b>Lot 6 : Prestations de services de gardiennage au profit du VAB et de la Direction Régionale du MDICAPME des Hauts-Bassins.</b>						
<b>P= 6 519 446;</b>		<b>M = 7 280 578;</b>		<b>0,85 M = 6 188 491;</b>		<b>1,15 M = 8 372 665</b>
APS+	Min: 1 383 000 Max: 5 532 000	Min : 1 631 940 Max : 6 527 760	-----	-----	- Le permis de détention d'armes mentionne quatre (04) armes au lieu de huit (08) conformément au nombre d'armes demandées dans le dossier de DPX pour le lot6 ; - L'attestation de formation du contrôleur de M. NATAMA Blaise est délivrée par une structure qui dispense des modules non homologués ; donc non conforme aux dispositions de l'article 13 de l'arrêté n°2011-0194 MATDS/CAB du 20/10/2011 portant conditions d'ouverture d'un établissement de formation en sécurité privée. - Absence de précisions fermes concernant la taille et l'âge des vigiles proposés au lot6. NON CONFORME	Non classé
B.P.S Protection S.A.R.L	Min: 1 336 500 Max: 5 346 000	Min : 1 577 070 Max : 6 308 280	Min: 1 336 500 Max: 5 346 000	Min : 1 577 070 Max : 6 308 280	CONFORME	2 <sup>ème</sup>
MAXIMUM PROTECTION	Min : 1 313 415 Max : 5 185 864	Min : 1 549 830 Max : 6 199 319	Min : 1 313 415 Max : 5 185 864	Min : 1 549 830 Max : 6 199 319	CONFORME	1 <sup>er</sup>
Général de Prestations de Services	Min : 1 283 988 Max : 5 135 952	Min : 1 515 106 Max : 6 060 423	Min : 1 283 988 Max : 5 135 952	Min : 1 515 106 Max : 6 060 423	Offre anormalement basse NON CONFORME	Non classé
YIDOU SERVICE	Min : 1 608 000 Max : 6 432 000	Min: 1 897 440 Max: 7 589 760	Min : 1 608 000 Max : 6 432 000	Min: 1 897 440 Max: 7 589 760	CONFORME	3 <sup>ème</sup>

## Résultats provisoires

S.G.PRS	Min : 1 305 600 Max : 5 222 400	Min : 1 540 608 Max: 6 162 432	-----	-----	<p>Le permis de détention d'armes mentionne cinq (05) armes au lieu de huit (08) conformément au nombre d'armes demandées dans le dossier de DPX pour le lot6 ;</p> <p>- Le diplôme du contrôleur de M. SOULENE Drissou non probant: refus de fournir l'original du diplôme exigé, malgré la correspondance de la lettre de la CAM suivant N°23-046/ MDICAPME/SG/DMP /SMF-PC du 01/02/2023;</p> <p>- Aucune pièce administrative n'a été fournie dans les délais impartis aux travaux de la CAM malgré la lettre de la CAM suivant N°23-046/MDICAPME/SG/DMP/ SMF-PC du 01/02/2023 lui demandant la fourniture desdites pièces ;</p> <p>- Absence de quittance de paiement du lot 6 malgré la correspondance de la lettre de la CAM N°23-063/MDICAPME/SG/DMP/ SMF-PC du 06/02/2023.</p> <p>- le soumissionnaire n'approuve les inspections et les essais</p> <p><b>NON CONFORME</b></p>	Non classé
LAFORSEC	Min : 1 290 276 Max : 5 161 104	Min: 1 522 526 Max: 6 090 103	-----	-----	<p>L'attestation de formation du contrôleur de M. SANOU Mohamed indique une durée de formation de deux (02) jours qui est inférieure aux dispositions de l'article 13 de l'arrêté n°2011-0194/MATDS/CAB du 20/10/2011 portant conditions d'ouverture d'un établissement de formation en sécurité privée qui est de trois (03) mois au moins.</p> <p><b>NON CONFORME</b></p>	Non classé
Sahara Security Group	Min: 1 338 000 Max: 5 352 000	Min: 1 578 840 Max: 6 315 360	-----	-----	<p>L'attestation de formation de M. SANE Nomwendé Joseph est délivrée par une structure qui dispensait des modules non homologués, donc non conforme aux dispositions de l'arrêté n°2023-0025/MATDS /SG/DR du 17/01/2023 portant conditions d'ouverture d'un établissement de formation en sécurité privée.</p> <p><b>NON CONFORME</b></p>	Non classé
<b>ATTRIBUTAIRES :</b>	<p><b>LOT 1 : MAXIMUM PROTECTION, pour un montant minimum de deux millions neuf cent soixante-cinq mille cent vingt-neuf (2 965 129) FCFA TTC et un montant maximum de onze millions huit cent soixante mille cinq cent quinze (11 860 515) FCFA TTC avec un délai d'exécution de trois mois par commande, valable pour l'année budgétaire 2023 ;</b></p> <p><b>LOT 2 : LAFORSEC - SECURITY-SARL, pour un montant minimum de six cent soixante-quatre mille cent soixante-treize (664 173) FCFA TTC et un montant maximum de deux millions six cent cinquante-huit mille huit cent cinquante-deux (2 658 852) FCFA TTC avec un délai d'exécution de trois mois par commande, valable pour l'année budgétaire 2023.</b></p> <p><b>LOT 3 : MAXIMUM PROTECTION, pour un montant minimum d'un million deux cent treize mille neuf cent vingt-trois (1 213 923) FCFA TTC et un montant maximum de quatre millions huit cent cinquante-cinq mille six cent quatre-vingt-onze (4 855 691) FCFA TTC avec un délai d'exécution de trois mois par commande, valable pour l'année budgétaire 2023 ;</b></p> <p><b>LOT 4 : MAXIMUM PROTECTION, pour un montant minimum de huit cent soixante-treize mille six cent dix-neuf (873 619) FCFA TTC et un montant maximum de trois millions quatre cent quatre-vingt-quatorze mille quatre cent soixante-seize (3 494 476) FCFA TTC avec un délai d'exécution de trois mois par commande, valable pour l'année budgétaire 2023 ;</b></p> <p><b>LOT 5 : MAXIMUM PROTECTION, pour un montant minimum de six cent soixante-seize mille six cent sept (676 607) FCFA TTC et un montant maximum de deux millions sept cent six mille quatre cent vingt-neuf (2 706 429) FCFA TTC avec un délai d'exécution de trois mois par commande, valable pour l'année budgétaire 2023 ;</b></p> <p><b>LOT 6 : MAXIMUM PROTECTION, pour un montant minimum d'un million cinq cent quarante-neuf mille huit cent trente (1 549 830) FCFA TTC et un montant maximum de six millions cent quatre-vingt-dix-neuf mille trois cent dix-neuf (6 199 319) FCFA TTC avec un délai d'exécution de trois mois par commande, valable pour l'année budgétaire 2023.</b></p>					

## Résultats provisoires

### INSTITUT NATIONAL DE FORMATION DES PERSONNELS DE L'EDUCATION

Demande de prix N°2023-02/INFPE/DG/PRM du 03 février 2023 pour l'acquisition de consommables informatiques au profit de l'INFPE.

Financement : budget de l'INFPE, exercice 2023

Publication de l'avis : revue des marchés publics N° 3549 du mercredi 08 février 2022

Nombres de soumissionnaires : 11 - Référence de convocation de la CAM lettre N° 2023 02/INFPE/DG/PRM du 09/02/2023

Date de dépouillement : 20 février 2023 Lot unique : acquisition de consommables informatiques au profit de l'INFPE.

**Toute offre financière TTC inférieure à 0,85M est déclarée anormalement basse, supérieure à 1,15M est déclarée anormalement élevée.**  
**E = 18 000 000; 0,6E = 10 800 000 ; 0,4P = 5 715 173 ; M = 16 515 173 ; 0,85M = 14 037 897 ; 1,15M = 18 992 449**

Soumissionnaires	Montants lus en FCFA	Montants corrigés en FCFA	Observations
ICS	12 104 500 HTVA 14 283 310 TTC	11 989 500 HTVA 14 147 610 TTC	CONFORME 1 <sup>er</sup> Variation de -0.95% du montant maximum TTC due à des erreurs sur les montants en lettres de : L'item 13 : montant en lettres douze mille ; montant en chiffres : 12500 ; L'Item 67 : montant en lettres : sept mille cinq-cents, montant en chiffres : 27500
EXCELLENCE TD SARL	12 967 500 HTVA	12 967 500 HTVA 15 301 650 TTC	CONFORME 6 <sup>e</sup>
H2S SERVICE SARL	12 052 000 HTVA	12 052 000 HTVA 14 221 360 TTC	CONFORME 3 <sup>e</sup>
BPA	12 468 500 HTVA	11 823 500 HTVA 13 951 730 TTC	CONFORME mais ANB Variation de -5% du montant TTC due au montant de : L'item 14 : treize mille cinq cents en lettres et 35 000 en chiffres
ADBUTRAD	15 899 910 TTC	11 114 500 HTVA 13 115 110 TTC	NON CONFORME : Variation de -18% du montant TTC due aux quantités : -Item 4 : 15 au lieu de 20 ; -Item 9 : 10 au lieu de 20, -Item 13 : 30 au lieu de 60, -Item 14 : 30 au lieu de 60 ; -Item 26 : 10 au lieu de 20 ; -Item 27 : 10 au lieu de 20 ; -Item 29 : 10 au lieu de 20 ; -Item 34 : 15 au lieu de 50 Item 58 : 15 au lieu de 40 ; -Item 59 : 15 au lieu de 20 ; -Item 61 : 15 au lieu de 25 ; -Item 65 : 15 au lieu de 25 ; -Item 66 : 20 au lieu de 30. Offre écartée
DIVERSITY GROUP	14 226 670 TTC	9 544 000 HTVA 11 261 920 TTC	NON CONFORME : Variation de -21% du montant TTC due aux quantités : -Item 4 : 15 au lieu de 20 ; -Item 9 : 10 au lieu de 15, -Item 13 : 30 au lieu de 60, -Item 14 : 30 au lieu de 60 ; -Item 26 : 10 au lieu de 20 ; -Item 27 : 10 au lieu de 20 ; -Item 29 : 10 au lieu de 20 ; -Item 34 : 15 au lieu de 50 Item 58 : 15 au lieu de 40 ; -Item 59 : 15 au lieu de 20 ; -Item 61 : 15 au lieu de 25 ; -Item 65 : 15 au lieu de 25 ; -Item 66 : 20 au lieu de 30. Offre écartée
AS EQUIPEMENTS TRAVAUX SARL	14 167 670 TTC	12 006 500 HTVA 14 167 670 TTC	CONFORME 2 <sup>e</sup>
ECAM	16 803 200 TTC	10 774 500 HTVA 12 713 910 TTC	NON CONFORME : Variation de -24% du montant TTC due : 1- aux montants : -Item 48 : soixante-quinze mille en lettres et 70 000 en chiffres, - Item 49 : soixante-quinze mille en lettres et 70 000 en chiffres 2- aux quantités : -Item 9 : 10 au lieu de 15 ; -Item 13 : 30 au lieu de 60, -Item 14 : 30 au lieu de 60, -Item 25 : 2 au lieu de 20 ; -Item 26 : 10 au lieu de 20 ; -Item 27 : 10 au lieu de 20 ; -Item 29 : 10 au lieu de 20 ; -Item 34 : 15 au lieu de 50 ; -Item 58 : 15 au lieu de 40 ; -Item 59 : 15 au lieu de 20 ; -Item 61 : 15 au lieu de 25 ; -Item 65 : 15 au lieu de 25 ; -Item 66 : 20 au lieu de 30. Offre écartée.
RDI SARL	12 465 000 HTVA	12 465 000 HTVA	CONFORME 5 <sup>e</sup>

## Résultats provisoires

	14 708 700 TTC	14 708 700 TTC	
YOUM INTER BUSINESS	11 795 000 HTVA	11 795 000 HTVA 13 918 100 TTC	CONFORME mais ANB Variation de 1% du montant TTC due au montant de : L'item 14 : vingt-cinq mille en lettres et 22 000 en chiffres
CATRE BARRAKA	13 677 321 TTC	11 680 950 HTVA 13 783 521 TTC	CONFORME mais ANB
E.Y.N	11 757 500 HTVA	12 182 500 HTVA 14 375 350 TTC	CONFORME 4e Variation de 4% du montant TTC due aux montants : -Item 2 : quinze mille en lettres et 10 000 en chiffres, - Item 39 : cent trente mille en lettres et 30 000 en chiffres
<b>Attributaire</b>	<p><b>Le soumissionnaire ICS pour un montant de treize millions neuf cent soixante-sept mille cinq (13 967 000) francs CFA HTVA soit seize millions quatre-cent quatre-vingt-un mille soixante (16 481 060) FCFA TTC. Le délai d'exécution est de trente (30) jours.</b></p> <p><b>L'enveloppe étant à dix-huit millions (18 000 000) F CFA, une augmentation de 14% soit 1 980 665 F CFA a été faite sur son offre en TTC au niveau des quantités comme suit :</b></p> <p><b>à l'item 58, plus deux cents (200) unités sur la quantité ;</b></p> <p><b>à l'item 59 plus vingt-quatre (23) unités sur la quantité.</b></p>		

### CAISSE AUTONOME DE RETRAITE DES FONCTIONNAIRES

Demande de prix n°2022-017/CARFO/DG/SG/DPMP relative à l'acquisition et installation d'un dispositif de géolocalisation des équipements au profit de la CARFO.

Financement: Budget CARFO, gestion 2022; Lot unique: 11 000 000 F CFA

Publication revue des marchés publics N° 3498 du Mardi 29 Novembre 2022;

Date de dépouillement : 09 décembre 2022 ; Nombre de plis reçus : 06

Lot unique : Acquisition et installation d'un dispositif de géolocalisation des équipements au profit de la CARFO

N°	Soumissionnaires	Montant Minimum Lu		Montant Maximum Lu		Montant Minimum Corrigé		Montant Maximum Corrigé		Observations
		HT	TTC	HT	TTC	HT	TTC	HT	TTC	
01	SCIENCE MODERNE 24 SARL	455 000	-	9 310 000	-	400 000	-	9 310 000	-	Conforme : 1 <sup>er</sup> variation de -12.06% de l'offre minimum initiale due à une erreur de multiplication du prix unitaire par la quantité minimum au niveau de l'item 2
02	RAMA ZEKA SARL	-	-	-	10 114 960	-	-	-	10 114 960	Non Conforme - diplôme en Anglais fourni et CV non signé pour le coordonnateur de projet ; - diplôme non fourni et CV non signé pour le chef de projet ; - CV non signé pour le technicien en électricité automobile ; - absence de tableau de spécifications proposées pour tous les items.
03	IT MANAGER BF	-	-	-	10 679 000	-	-	-	10 679 000	Non conforme Absence de montant minimum sur la lettre de soumission et sur les bordereaux des prix.
04	ENTREPRISE GLONAT	695 300	-	8 483 600	-	695 300	820 454	8 483 600	10 010 648	Conforme : 2 <sup>ème</sup>
05	IT PROJET	-	1 191 800	-	9 912 000	1 010 000	1 191 800	8 400 000	9 912 000	Conforme : 3 <sup>ème</sup>
06	BURKINA CARTES SYSTEMES (BCS)	1 053 664	1 243 324	1 053 664	12 618 188	1 056 344	1 246 486	10 725 540	12 656 137	Non Conforme - variation de +918% > 15% entre le montant maximum total HT lu sur la lettre de soumission en chiffre et le montant maximum total HT corrigé ; - variation de 0,25% < 15% entre le montant total minimum TTC lu et le montant minimum total TTC corrigé ; - variation de 0,30% < 15% entre le montant maximum total TTC lu et le montant maximum total TTC corrigé.
<b>CONCLUSION</b>		<p><b>SCIENCE MODERNE 24 SARL attributaire pour un montant minimum de quatre cent mille (400 000) francs CFA hors taxes et d'un montant maximum de neuf millions trois cent dix mille (9 310 000) francs CFA hors taxes avec un délai de livraison de trente (30) jours pour chaque ordre de commande, pour un délai d'exécution d'un (01) an.</b></p>								

## Résultats provisoires

### SOCIETE D'EXPLOITATION DES PHOSPHATES DU BURKINA (S. E. P. B)

Demande de prix N°2023-002/SEPBDG/PRM du 12 janvier 2023 pour l'acquisition de pause-café, de pause-déjeuner et de produits alimentaires au profit de la Société d'exploitation des phosphates du Burkina Financement : Budget SEPBDG, Gestion 2023  
Publication de l'avis : Quotidien N°3534 du mercredi 18 janvier 2023 ;  
Convocation de la CAM suite à l'extrait de décision de l'ORD : N°2023-004/SEPBDG/PRM du 27 février 2023  
Date d'ouverture et d'analyse des plis : vendredi 27 janvier 2023 ;  
**Rectificatif du lot 1 suite à l'extrait de décision N°2023-L0114/ARCOP/ORD du 27 février 2023 portant sur la réévaluation des offres financières**

Soumissionnaires	Montant lu HTVA	Montant lu TTC	Montant corrigé HTVA	Montant corrigé TTC	Observations
<b>E=17 000 000TTC ; P=13 807 107 TTC ; M=15 722 843 TTC ; 0.85M=13 364 416 ; 1.15M=18 081 269</b>					
<b>Lot1 : Acquisition de pause-café et pause-déjeuner au profit de la SEPBDG</b>					
3M SERVICES	1 164 000 Min 12 205 000 Max	1 373 520 Min 14 401 900 Max	-	1 280 400 Min 13 425 500 Max	Conforme : montant TTC corrigé pour TVA 18% appliqué au lieu de 10%
PSAP	1 164 000 Min 12 212 000 Max	1 280 400 Min 13 433 200 Max	-	-	Conforme
FALIYA SERVICES	1 244 750 Min 13 045 000 Max	-	-	-	Non conforme -lettre de soumission non signée -bordereau des prix unitaires non signé
TINEPRO	1 170 400 Min 12 270 000 Max	1 287 440 Min 13 497 000 Max	-	-	Conforme
Etablissement la Grace Divine	1 167 300 Min 12 248 000 Max	1 284 030 Min 13 472 800 Max	-	-	Conforme
Golden Restaurant	1 171 000 Min 12 285 000 Min	1 288 100 Min 13 513 000 Max	-	13 513 500 Max	Conforme Montant Maximum TTC corrigé pour erreur de somation
HOTEL SIGRI	1 313 000 Min 13 770 000 Max	1 444 300 Min 15 147 000 Max	-	1 444 850 Min	Conforme Montant Minimum corrigé pour erreur de somation
JODIS	1 179 600 Min 12 378 300 Max	1 297 560 Min 13 616 130 Max	-	-	Conforme
INTER NEGOCES	1 144 000 Min 11 967 000 Max	1 258 400 Min 13 163 700 Max	-	-	Offre anormalement basse
Société Saint Raphael	1 230 000 Min 12 890 000 Max	1 194 160 Min 13 601 500 Max	-	1 353 000 Min 14 179 000 Max	Conforme Montant corrigé pour erreur de calcul item 2
MAELORN SERVICES	1 160 000 Min 12 160 000 Max	1 276 000 Min 13 376 000 Max	-	-	Conforme
GRACE PRESTA	1 285 000 Min 13 474 000 Max	1 413 500 Min 14 821 400 Max	-	-	Conforme
ROSALIE SERVICE	1 210 000 Min 12 680 000 Max	1 331 000 Min 13 948 000 Max	-	-	Conforme
BOSSAKRE SERVICES Sarl	1 205 060 Min 12 635 000 Max	1 325 566 Min 13 899 160 Max	-	-	Conforme
<b>Lot2 : Acquisition de produits alimentaires au profit de la SEPBDG</b>					
EED	373 000 Min 2 262 000 Max	-	-	-	Non conforme : -Il s'engage dans sa lettre de soumission à fournir des prestations de nettoyage et d'entretien de locaux au lieu de livraison de produits alimentaires
ETB	787 000 Min 3 599 500 Max	-	-	-	Hors enveloppe
GOLDEN Restaurant	-	627 052 Min 2 805 568 Max	-	-	Conforme
GMS	-	615 960 Min 2 820 495 Max	-	585 162 Min 2 679 470 Max	Conforme Corrigée avec rabais non conditionnel de 5%
Nutritech Agro	2 725 750 Max	-	-	-	Non conforme : -La lettre de soumission ne précise pas de montant minimum -la caution de soumission non fourni
MAELORN Services Sarl	416 500 Min 2 184 000 Max	-	-	-	Offre anormalement basse
PLANETE SERVICES	-	765 820 Min 3 485 720 Max	-	658 605 Min 2 997 719 Max	Conforme Corrigée avec rabais non conditionnel de 14%
<b>Attributaire provisoire</b>	<p><b>Lot1 : MAELORN SERVICES pour un montant minimum TTC de un million deux cent soixante-seize mille (1 276 000) francs CFA et maximum TTC de treize millions trois cent soixante-seize mille (13 376 000) francs CFA ; avec un délai d'exécution de l'année budgétaire 2023.</b></p> <p><b>Lot2 : GMS pour un montant minimum TTC de six cent quinze mille neuf cent soixante (615 960) francs CFA et maximum TTC de deux millions huit cent vingt mille quatre cent quatre-vingt-quinze (2 820 495) francs CFA avec un délai d'exécution de l'année budgétaire 2023 (avec un rabais non conditionnel de 5% qui sera pris en compte au stade des paiements)</b></p>				

## Résultats provisoires

### LES EDITIONS SIDWAYA

**DEMANDE DE PRIX N°01-2023/ES/DG/SG/PRM DU 20 DECEMBRE 2022 POUR LA FOURNITURE DE DIVERS CONSOMMABLES AU PROFIT DE L'IMPRIMERIE DES EDITIONS SIDWAYA**

Date du dépouillement : **27 janvier 2023**. Nombre de soumissionnaires : **03**. Financement : Budget des Editions Sidwaya Gestion 2023.

Référence de la publication de l'avis : Quotidien n° 3534 du 18/01/2023.

**Lot 1 : Fourniture de plaques offset Speed Master ; Lot 2 : Fournitures de calques A3 indéchirables, de scotch d'emballage GF, de révélateur plaque et de papier kraft ; Lot 3 : Fourniture d'encre offset primaires noir et couleur**

**Lot 4 : Fourniture de solution de lavage, d'alcool isopropylique, de blanchet et de tissu de lavage SM 74.**

Soumissionnaires	Montants lus en F CFA		Montants corrigés en F CFA		Observations
	HT	TTC	HT	TTC	
<b>Lot 1 : Fourniture de plaques offset Speed Master</b>					
DIHIN COM-PRES-SOR	20 000 000	23 600 000	20 000 000	23 600 000	<b>Non conforme</b> Hors enveloppe
PLANETE SERVICES	22 500 000	26 550 000	19 575 000	23 098 500	<b>Non conforme</b> Hors enveloppe (remise de 13% sur le montant total HT)
GISSOU BUSINESS CENTER (GBC)	15 625 000	18 437 500	15 625 000	18 437 500	<b>Conforme</b>
ATTRIBUTAIRE	GISSOU BUSINESS CENTER (GBC) pour un montant de quinze millions six cent vingt-cinq mille (15 625 000) FCFA HT et dix-huit millions quatre cent trente-sept mille cinq cents (18 437 500) F CFA TTC. Le délai de livraison est de vingt (20) jours.				
<b>Lot 2 : Fournitures de calques A3 indéchirables, de scotch d'emballage GF, de révélateur plaque et de papier kraft.</b>					
DIHIN COM-PRES-SOR	10 135 000	11 959 300	10 135 000	11 959 300	<b>Non conforme</b> Hors enveloppe
PLANETE SERVICES	8 900 000	10 502 000	7 743 000	9 136 740	<b>Conforme</b> (remise de 13% sur le montant total HT)
ATTRIBUTAIRE	PLANETE SERVICES pour un montant de sept millions sept cent quarante-trois mille (7 743 000) FCFA HT et neuf millions cent trente-six mille sept cent quarante (9 136 740) F CFA TTC. Le délai de livraison est de vingt (20) jours.				
<b>Lot 3 : Fourniture d'encre offset primaires noir et couleur</b>					
DIHIN COM-PRES-SOR	8 027 400	9 472 332	8 027 400	9 472 332	<b>Non conforme</b> Hors enveloppe
PLANETE SERVICES	8 130 000	9 593 400	6 829 200	8 058 456	<b>Conforme</b> (remise de 16% sur le montant total HT)
GISSOU BUSINESS CENTER (GBC)	4 518 000	5 331 240	4 518 000	5 331 240	<b>Non conforme</b> Incohérence entre les marques proposées dans les spécifications techniques proposées et celles des prospectus
ATTRIBUTAIRE	PLANETE SERVICES pour un montant de six millions huit cent vingt-neuf mille deux cents (6 829 200) FCFA HT et huit millions cinquante-huit mille quatre cent cinquante-six (8 058 456) F CFA TTC. Le délai de livraison est de vingt (20) jours.				
<b>Lot 4 : fourniture de solution de lavage, d'alcool isopropylique, de blanchet et de tissu de lavage SM 74.</b>					
DIHIN COM-PRES-SOR	11 460 000	13 522 800	11 460 000	13 522 800	<b>Non conforme</b> Hors enveloppe
PLANETE SERVICES	10 900 000	12 862 000	9 156 000	10 804 080	<b>Conforme</b> (remise de 16% sur le montant total HT)
ATTRIBUTAIRE	PLANETE SERVICES pour un montant de neuf millions cent cinquante-six mille (9 156 000) FCFA HT et dix millions huit cent quatre mille quatre-vingts (10 804 080) F CFA TTC. Le délai de livraison est de vingt (20) jours.				

**Direction Générale du Contrôle des Marchés Publics et des Engagements Financiers**

[www.dgcmef.gov.bf](http://www.dgcmef.gov.bf)

# RESULTATS PROVISOIRES

## DES REGIONS

### REGION DES HAUTS BASSINS

Synthèse de la demande de prix pour l'acquisition et le paramétrage de logiciels de suivi-évaluation et de gestion comptable et financière du  
Projet de Mise à niveau des Unités de Transformation d'Anacarde du Burina Faso (ProMUTAB)

Financement : CBA/compte ProMUTAB, exercice 2023

Référence de la Demande de prix : N°2023-02/MDICAPME/SG/CBA/DG/PRM du 19/01/2023

Publication de l'avis : Quotidien des marchés publics N°3552 du lundi 13/02/2023

Référence de la convocation de la CAM : N°2023-30/MDICAPME/SG/CBA/DG/PRM du 16/02/ 2023

Nombre d'offre reçue : 01

Date de dépouillement et de délibération : 20/02/2023

Soumissionnaires	Montants lus en F CFA		Montants corrigés F CFA		Rang	Observations
	HTVA	TTC	HTVA	TTC		
MICROSYS	14 942 000	17 631 560	14 942 000	17 631 560	---	Non conforme : Offre hors enveloppe ; Non-respect du modèle de bordereau des prix.

Attributaire : infructueux pour absence d'offre conforme.

## Résultats provisoires

### REGION DU PLATEAU CENTRAL

Appel d'Offre Ouvert Accéléré N° 2022-010/RPCL/PGNZ/CBDRY/M/PRM du 11/10/2022 portant travaux de construction et de réfection d'infrastructures au profit de la commune de Boudry.

- Lot 1 : Clôture du CSPS de Boudry ;
- Lot 2 : Clôture de la CEB de Boudry ;
- Lot 3 : Clôture du service de la Police ;
- Lot 4 : Clôture du service de la Gendarmerie ;
- Lot 5 : Parc de vaccination à Ouayalgui V11 Peulh et à Mankarga T Peulh;
- Lot 6 : Réfection de la salle d'hospitalisation du CSPS de Ouayalgui V2+  
Réfection de la CEB de Boudry+Réfection du Batiment de la Radio ;
- LOT 7 : construction d'un marché à bétail au marché de Ouayalgui V2.

**Financement** : FMDL, gestion 2022. **Publication de l'avis** : Quotidien des marchés publics N° 3471 du vendredi 21 Octobre 2022.

**Convocation de la CCAM** : N°2022-08/ RPCL/PGNZ/CBDRY/M/PRM du 28 octobre 2022.

**Nombre de pli reçu dans le délai** : Lot 1 : treize (13) plis-Lot 2 : trois (03) plis-Lot 3 : onze (11) plis-Lot 4 : neuf (09) plis-Lot 5 : douze (12) plis - Lot 6 : quatre (04) plis - Lot 7 : quatorze (14) plis. **Nombre de pli reçu hors délai** : zéro (00) plis.

**Date d'ouverture des plis** : 07 novembre 2022. **Date de délibération** : 29 décembre 2022.

**LOT 1** : M=0,6E+0,4P avec E = 47.226.524 ; P=40.022.989 ; 0,6E = 22.976.537 ; 0,4P = 16.009.196 ;  
M= 44.345.110 d'où 0,85M= 37.693.344 ; 1,15M = 50.996.877.

**LOT 2** : M=0,6E+0,4P avec E = 11.194.067 ; P=9.225.045 ; 0,6E = 6.716.440 ; 0,4P = 3.690.018 ;  
M= 10.406.458 d'où 0,85M= 8.845.490 ; 1,15M = 11.967.427.

**LOT 3** : M=0,6E+0,4P avec E = 38.294.228 ; P=32.862.222 ; 0,6E = 28.335.914 ; 0,4P = 13.144.889 ;  
M= 36.121.426 d'où 0,85M= 30.703.212 ; 1,15M = 41.539.640.

**LOT 4** : M=0,6E+0,4P avec E = 36.193.643 ; P=31.727.806 ; 0,6E = 21.716.186 ; 0,4P = 12.691.122 ;  
M= 34.407.308 d'où 0,85M= 29.246.212 ; 1,15M = 39.568.404.

**LOT 5** : M=0,6E+0,4P avec E = 24.454.886 ; P=21.089.821 ; 0,6E = 14.672.932 ; 0,4P = 8.435.929 ;  
M= 23.108.860 d'où 0,85M= 19.642.531 ; 1,15M = 26.575.189.

**LOT 6** : M=0,6E+0,4P avec E = 19.286.161 ; P=16.144.005 ; 0,6E = 11.571.697 ; 0,4P = 6.457.602 ;  
M= 18.029.299 d'où 0,85M= 37.693.344 ; 1,15M = 50.996.877.

**LOT 7** : M=0,6E+0,4P avec E = 27.500.000 ; P=23.210.379 ; 0,6E = 16.500.000 ; 0,4P = 9.284.151 ;  
M= 25.784.151 d'où 0,85M= 21.916.529 ; 1,15M = 29.651.774.

Toute offre financière inférieure à 0.85M est déclarée anormalement basse  
Toute offre financière supérieure à 1.15M est déclarée anormalement élevée  
(NB : toutes les offres sont évaluées sur la base de TTC)

N°	Soumissionnaires	Lot	Montant lu F CFA		Montant corrigé F CFA		Observations
			HTVA	TTC	HTVA	TTC	
<b>Lot 1 : Clôture du CSPS de Boudry ;</b>							
01	SERF SARL	Lot 1	33.613.951	-	33.613.951	-	Conforme 7 <sup>ème</sup>
02	B.T.P.AI	Lot 1	34 018 419	40.141.735	34 018 419	40.141.735	Conforme 8 <sup>ème</sup>
03	S.E.C.G SARL	Lot 1	34 742 820	40.996.527	34 742 820	40.996.527	Conforme 10 <sup>ème</sup>
04	GROUPEMENT SOGEDIM BTP SARL/C Int Sarl	Lot 1	32 686 903	38.570.546	32 686 898	38 570 540	Conforme 5 <sup>ème</sup> Offre financière corrigée -erreur de quantité à l'item I.3 : lire et prendre en compte 117,3339 et non 117,3390.
05	SO.GEC.COB	Lot 1	35.544.939	-	35.544.939	-	Conforme 11 <sup>ème</sup>
06	EIS SARL	Lot 1	36 219 757	42.739.313	36 219 757	42.739.313	Conforme 12 <sup>ème</sup>
07	BLUE OCEAN SARL	Lot 1	36 786 153	43.407.660	36 786 153	43.407.660	Conforme 13 <sup>ème</sup>
08	RCBTP SARL	Lot 1	32.418.522	-	32 418 722	-	Conforme 2 <sup>ème</sup> Offre financière corrigée -erreur à l'item V.4 : lire et prendre en compte cinq mille cent (5.100) en lettre au lieu de cinq mille (5.000) en chiffre au niveau du bordereau des prix unitaires.
09	ABMS	Lot 1	34 027 241	40.152.144	34 027 241	40.152.144	Conforme 9 <sup>ème</sup>
10	G.S.C-I (IFU N° 000 861 87P)	Lot 1	36.398.696	-	32.417.285	-	Conforme 1 <sup>er</sup> Offre financière corrigée -erreur de sommation de sous totaux : *sous total I : lire 1.485.669 et non 2.486.340 *sous total II : lire 9.549.376 et non 10.649.376 *sous total III : lire 10.854.960 et non 11.954.960 *sous total IV : lire 6.863.280 et non 7.644.020
11	KAMA CONCEPT SARL	Lot 1	32 983 082	38.920.037	32 556 842	38 417 074	Conforme 3 <sup>ème</sup> Offre financière corrigée -erreur à l'item II.3 : lire et prendre en compte 60.000 en lettre au lieu de 100.000 en chiffre au niveau du bordereau des prix unitaires.
12	GSC INTERNATIONAL Sarl (IFU N° 000 225 15C)	Lot 1	33 260 242	39.247.085	33 260 242	39.247.085	Conforme 6 <sup>ème</sup>
13	BUILDING BUSINESS INTERNATIONAL	Lot 1	32.637.967	-	32.637.967	-	Conforme 4 <sup>ème</sup>
<b>Lot 2 : Clôture de la CEB de Boudry ;</b>							
01	ENTREPRISE BIKIENGA ET FRERES BTP	Lot 2	8 261 449	9.710.065	8 294 308	9 787 284	Conforme 3 <sup>ème</sup> Offre financière corrigée -erreur à l'item II.1 : lire et prendre en compte quinze mille(15.000) en lettre au lieu de cinquante mille (50.000) en chiffre au niveau du bordereau des prix

## Résultats provisoires

							unitaires. -item VI.2 : 1X80.000=80.000 et non vide.
02	RAZMO SARL	Lot 2	7.600.001	-	7.600.001	-	<b>Conforme 2<sup>ième</sup></b>
03	FASO CONSULT PLUS SARL	Lot 2	8.249.195	-	7.559.195	-	<b>Conforme 1<sup>er</sup></b> Offre financière corrigée -erreur de sommation du sous total IV : lire et prendre en compte 2.285.000 au lieu de 2.975.000.
<b>Lot 3 : Clôture du service de la Police ;</b>							
01	BTR	Lot 3	25.670.770	-	25.670.770	-	<b>Offre financière anormalement basse</b>
02	SERF SARL	Lot 3	27.262.730	-	27.262.730	-	<b>Conforme 3<sup>ième</sup></b>
03	S.E.C.G SARL	Lot 3	28 118 076	33.179.329	28 107 576	33 166 939	<b>Conforme 5<sup>ième</sup></b> -erreur à l'item VIII.II.9 (Maçonnerie en agglos creux de 15x20x40 cm) : lire et prendre en compte cinq mille (5.000) en lettre au lieu de cinq mille cinq cent (5.500) en chiffre au niveau du bordereau des prix unitaires.
04	NESCO INTERNATIONAL SARL	Lot 3	27 861 561	32.876.642	27 861 561	32.876.642	<b>Conforme 4<sup>ième</sup></b>
05	GESIC SARL	Lot 3	28 231 960	33.313.713	28 231 960	33.313.713	<b>Conforme 6<sup>ième</sup></b>
06	EIS SARL	Lot 3	29 320 326	34.587.985	29 320 326	34.587.985	<b>Conforme 7<sup>ième</sup></b>
07	SOTIN SARL	Lot 3	25 957 987	30.630.424	25 957 987	30.630.424	<b>Offre financière anormalement basse</b>
08	ERAU SERVICE SARL	Lot 3	30 022 048	35.426.016	35 268 751	41 617 126	<b>Non conforme</b> Offre financière corrigée -prix unitaire des items I.5 ; II.6 ; II.7 et VIII.II (tous les items) ne sont pas renseigné donc application du prix unitaire le plus élevé des concurrents. Variation de +17,48% offre écartée
09	G.S.C-I	Lot 3	32.119.843	-	32.119.843	-	<b>Conforme 8<sup>ième</sup></b>
10	BATIFOR	Lot 3	25 771 857	30.410.792	26 971 857	31.826.792	<b>Conforme 1<sup>er</sup></b> Offre financière corrigée -erreur à l'item V.1 : lire et prendre en compte un million neuf cent mille (1.900.000) en lettre au lieu de sept cent mille (700.000) en chiffre au niveau du bordereau des prix unitaires.
11	ENTREPRISE SAWADOGO SAIDOU (E2S) SARL	Lot 3	26.997.275	-	26.997.275	-	<b>Conforme 2<sup>ième</sup></b>
<b>Lot 4 : Clôture du service de la Gendarmerie ;</b>							
01	S.E.C.G SARL	Lot 4	26 714 674	31.523.315	26 714 674	31.523.315	<b>Conforme 6<sup>ième</sup></b>
02	E.CO.GE.C	Lot 4	26.412.420	-	26 412 365	-	<b>Conforme 4<sup>ième</sup></b> Offre financière corrigée -erreur de quantité à l'item I.3 : lire et prendre en compte 77,6336 et non 77,65. NB : pli ouvert à l'ouverture du DAO 4 lot 4 au lieu de DAO 10 lot 4 donc à classé ici. (intersion entre le DAO 4 et le DAO 10)
03	ESE INTERNATIONAL SARL	Lot 4	25.586.818	-	26.036.818	-	<b>Conforme 1<sup>er</sup></b> Offre financière corrigée -erreur à l'item VIII.I.1 : lire et prendre en compte quatre cent mille (400.000) en lettre au lieu de cent mille(100.000) en chiffre au niveau du bordereau des prix unitaires. -Erreur de sommation du TOTAL GENERAL HTVA, lire et prendre en compte 26.036.818 et non 25.586.818
04	NESCO INTERNATIONAL SARL	Lot 4	26 650 575	31.447.678	26 650 575	31.447.678	<b>Conforme 5<sup>ième</sup></b>
05	SOTIN SARL	Lot 4	24 534 732	28.950.984	24 534 732	28.950.984	<b>Offre financière anormalement basse</b>
06	ABMS	Lot 4	26 059 800	30.750.564	26 057 800	30 748 204	<b>Conforme 2<sup>ième</sup></b> Offre financière corrigée -erreur de quantité à l'item II.9 : lire 21 et non 21,40.
07	G.S.C-I	Lot 4	30.384.988	-	30 319 988	-	<b>Conforme 8<sup>ième</sup></b> Offre financière corrigée - items IV.3 sauté donc application du prix unitaire le plus élevé des concurrents. -erreur à l'item I.1 : lire et prendre en compte soixante mille (60.000) en lettre au lieu de soixante-quinze (75.000) en chiffre au niveau du bordereau des prix unitaires.
08	LE GEANT	Lot 4	29 001 883	34.222.222	28 941 663	34 151 162	<b>Conforme 7<sup>ième</sup></b> Offre financière corrigée Erreur de sommation sous total VIII de la guérite, lire 541.700 et non 601.920
09	ENTREPRISE SAWADOGO SAIDOU (E2S) SARL	Lot 4	26.323.127	-	26.323.127	-	<b>Conforme 3<sup>ième</sup></b>

## Résultats provisoires

<b>Lot 5 : Parc de vaccination à Ouayalgui V11 Peulh et à Mankarga T Peulh ;</b>							
01	SAHEL BATIR SARL	Lot 5	16 930 000	19.977.400	16 930 000	19.977.400	<b>Conforme 3<sup>ième</sup></b>
02	AFRICAINES DES SERVICES	Lot 5	16.445.400	-	16 445 400	-	<b>Offre financière anormalement basse</b> Offre financière corrigée -erreur de sommation du sous total I : lire et prendre en compte 400.000 et non 275.000. -erreur de sommation du sous total III : lire et prendre en compte 5.339.250 et non 5.464.250.
03	ACMG BTPS SARL	Lot 5	17 531 580	20.687.264	17 531 580	20.687.264	<b>Conforme 7<sup>ième</sup></b>
04	GROUPE PAKOULI SERVICE	Lot 5	16 959 700	20.012.446	17 326 940	20 445 789	<b>Conforme 6<sup>ième</sup></b> Offre financière corrigée Erreur de sommation du TOTAL pour UN Parc de vaccination HTVA, lire et prendre en compte 8.663.470 et non 8.479.850
05	ECBR/M	Lot 5	16 992 440	20.051.079	16 992 440	20.051.079	<b>Conforme 4<sup>ième</sup></b>
06	AFRICA CONSTRUCTION SARL	Lot 5	18.999.950	-	18.999.950	-	<b>Conforme 8<sup>ième</sup></b>
07	G.S.C-I	Lot 5	20.154.700	-	20 538 700	-	<b>Conforme 11<sup>ième</sup></b> Offre financière corrigée - items II.5 (Béton armé dosé à 300 kg/m3 pour dallage marche d'accès (20x30) avec film polyane) sauté donc application du prix unitaire le plus élevé des concurrents.
08	KAMA CONCEPT SARL	Lot 5	20 130 080	23.753.494	20 130 080	23.753.494	<b>Conforme 10<sup>ième</sup></b>
09	BLOCS-S SARL	Lot 5	16.723.920	-	16.723.920	-	<b>Conforme 2<sup>ième</sup></b>
10	BATIFOR	Lot 5	16 790 880	19.813.238	16 656 880	19.655.118	<b>Conforme 1<sup>er</sup></b> Offre financière corrigée -erreur de sommation du sous total I (Total préparation des travaux) : lire et prendre en compte 1.393.000 et non 1.460.000
11	OUEDAF BTP	Lot 5	-	20.150.011	17 076 371	20 150 118	<b>Conforme 5<sup>ième</sup></b> Offre financière corrigée ; Erreur d'arrondi
12	WENDPUIRE MOBILIER AND SERVICE	Lot 5	19.220.500	-	19 120 500	-	<b>Conforme 9<sup>ième</sup></b> Offre financière corrigée -erreur de quantité à l'item II.2 : lire 10,24 et non 20,24.
<b>Lot 6 : Réfection de la salle d'hospitalisation du CSPS de Ouayalgui V2+Réfection de la CEB de Boudry+Réfection du Bâtiment de la Radio ;</b>							
01	ENTREPRISE BIKIENGA ET FRERES BTP	Lot 6	14 263 619	16.831.070	14 283 619	16 854 670	<b>Conforme 2<sup>ième</sup></b> Offre financière corrigée -erreur de quantité à l'item II.5 de la refecton de la CEB de Boudry : lire 39,36 et non 29,36.
02	RAZMO SARL	Lot 6	13.500.000	-	13 437 100	-	<b>Offre financière anormalement basse.</b> Offre financière corrigée -erreur de quantité à l'item II.2 de la refecton du bâtiment de la radio de Boudry : lire et prendre en compte 107,4 et non 170,4
03	SAHA CONSTRUCTION	Lot 6	13.950.363	-	13.950.363	-	<b>Conforme 1<sup>er</sup></b>
04	ECS	Lot 6	15.104.087	-	15.104.087	-	<b>Conforme 3<sup>ième</sup></b>
<b>LOT 7 : construction d'un marché à détail au marché de Ouayalgui V2.</b>							
01	SERF SARL	Lot 7	20.448.191	-	20.448.191	-	<b>Conforme 13<sup>ième</sup></b>
02	SAHEL BATIR SARL	Lot 7	19 589 367	23.115.452	19 589 367	23.115.452	<b>Conforme 9<sup>ième</sup></b>
03	SGM	Lot 7	19 491 543	23.000.020	19 521 543	23 035 420	<b>Conforme 8<sup>ième</sup></b> Offre financière corrigée -erreur de quantité à l'item I.5 du parc d'embarquement (Remblai d'apport hydraulique pour quai d'embarquement): lire et prendre en compte 19,1 et non 13,1.
04	ACMG BTPS SARL	Lot 7	19 326 288	22.805.020	19 426 288	22 923 020	<b>Conforme 5<sup>ième</sup></b> Offre financière corrigée Erreur de sommation du total général HTVA pour bloc de deux latrines, lire et prendre en compte 1.482.820 et non 1.382.820
05	ENTREPRISE BIKIENGA ET FRERES BTP	Lot 7	20 303 270	23.979.015	20 420 805	24 096 550	<b>Conforme 12<sup>ième</sup></b> Offre financière corrigée Erreur de sommation du total général TTC pour bloc de deux latrines, lire et prendre en compte 1.396.560 et non 1.279.025
06	FASO CONSULT PLUS SARL	Lot 7	20.265.420	-	20 278 920	-	<b>Conforme 11<sup>ième</sup></b> Offre financière corrigée -erreur de quantité à l'item IV.2 (Tôle bac alu-zinc de 35/100 <sup>ème</sup> ) : lire 6,9 et non 3,9
07	SERVICE EAU POTABLE	Lot 7	19 782 495	23.343.344	19 782 488	23 343 335	<b>Conforme 10<sup>ième</sup></b> Offre financière corrigée -erreur de quantité à l'item I.3 du bloc à deux bureaux : lire 48,75 et non 48,78

## Résultats provisoires

08	ECBR/M	Lot 7	19 361 340	22.846.381	19 361 340	22.846.381	Conforme 4 <sup>ème</sup>
09	AFRICA CONSTRUCTION SARL	Lot 7	21.075.555	-	21.075.555	-	Conforme 14 <sup>ème</sup>
10	SAHA CONSTRUCTION	Lot 7	18.834.666	-	18.834.666	-	Conforme 3 <sup>ème</sup>
11	KAMA CONCEPT SARL	Lot 7	19 518 395	23.031.706	19 518 395	23.031.706	Conforme 7 <sup>ème</sup>
12	BLOCS-S SARL	Lot 7	18.801.293	-	18.801.293	-	Conforme 2 <sup>ème</sup>
13	OUEDAF BTP	Lot 7		23.325.960	19 517 765	23 030 962	Conforme 6 <sup>ème</sup> Offre financière corrigée Erreur de sommation du total général HTVA pour bloc de deux latrines, lire 3.562.763 et non 3.812.762
14	WENDPUIRE MOBILIER AND SERVICE	Lot 7	20.041.760	-	18 800 760	-	Conforme 1 <sup>er</sup> Offre financière corrigée -Erreur de sommation du sous total II d'un bloc de deux latrines, lire 538.000 et non 779.000 -Erreur de sommation du sous total III d'un bloc de deux latrines, lire 498.540 et non 1.498.540.
Attributaire provisoire LOT 1			G.S.C-I pour un montant HTVA de : trente-deux millions quatre cent dix-sept mille deux cent quatre-vingt-cinq (32.417.285) FRANCS CFA avec un délai d'exécution de 90 jours.				
Attributaire provisoire LOT 2			FASO CONSULT PLUS SARL pour un montant HTVA de : sept millions cinq cent cinquante-neuf mille cent quatre-vingt-quinze (7.559.195) FRANCS CFA avec un délai d'exécution de 90 jours.				
Attributaire provisoire LOT 3			BATIFOR pour un montant TTC de : trente-un millions huit cent vingt-six mille sept cent quatre-vingt-douze (31.826.792) FRANCS CFA avec un délai d'exécution de 90 jours.				
Attributaire provisoire LOT 4			ESE INTERNATIONAL SARL pour un montant HTVA de : vingt-six millions trente-six mille huit cent dix-huit (26.036.818) FRANCS CFA avec un délai d'exécution de 90 jours.				
Attributaire provisoire LOT 5			BATIFOR pour un montant TTC de : dix-neuf millions six cent cinquante-cinq mille cent dix-huit (19.655.118) FRANCS CFA avec un délai d'exécution de 90 jours.				
Attributaire provisoire LOT 6			SAHA CONSTRUCTION BTP pour un montant HTVA de : treize millions neuf cent cinquante mille trois cent soixante-trois (13.950.363) FRANCS CFA avec un délai d'exécution de 90 jours.				
Attributaire provisoire LOT 7			WENDPUIRE MOBILIER AND SERVICE pour un montant HTVA de : dix-huit millions huit cent mille sept cent soixante (18.800.760) FRANCS CFA avec un délai d'exécution de 90 jours.				

### CENTREHOSPITALIER REGIONAL DE DORI

<p>DOSSIER DE DEMANDE DE PRIX N°2023-002/MSHP/SG/CHR-DORI/DG/PRM DU 01 FEVRIER 2023, POUR L'ACHAT D'IMPRIMES ADMINISTRATIFS ET CLINIQUES AU PROFIT DU CENTRE HOSPITALIER REGIONAL DE DORI (LOT 1), DE FOURNITURES DE BUREAU AU PROFIT DU CENTRE HOSPITALIER REGIONAL DE DORI (LOT 2), GESTION DE 2023</p> <p>Publication : dans la revue des marchés publics N°3548 du mardi 07 février 2023</p> <p>Référence de la lettre de convocation de la CAM : lettre n°2023-002/MSHP/SG/CHR-DR/DG/PRM du 08 février 2023</p> <p>Date d'ouverture des offres : 16 février 2023</p> <p>Le Nombre de plis reçus pour le lot (01) est de cinq (05), le nombre de plis reçus pour le lot (02) est de quatre (04).</p> <p>Financement : Budget CHR/Dori 2023</p>						
SOUSSIONNAIRE	Montant Lu en F FCA HT	Montant Lu en F FCA TTC	Montant Corrigé en F CFA HT	Montant Corrigé en F CFA TTC	Observations	Classement
<b>Lot 1 : Achat d'imprimés administratifs et cliniques au profit du Centre Hospitalier Régional de Dori</b>						
SOLIS SERVICES	8 340 000	-	-	-	Non conforme : montant hors enveloppe financière	-
TDI SARL	6 339 000	-	-	-	Conforme	1er
LPP	8 705 000	-	-	-	Non conforme : montant hors enveloppe financière	-
ROYAL DEVELOPPEMENT SARL	7 135 000	-	-	-	Conforme	2e
SHINY SERVICES SARL	7 400 000	-	-	-	Conforme	3e
Attributaire	TDI SARL pour un montant de six millions trois cent trente-neuf mille (6 339 000) francs CFA HT avec un délai d'exécution de trente (30) jours					
<b>Lot 2 : Achat de fourniture de bureau au profit du Centre Hospitalier Régional de Dori</b>						
GRACE CENTER	7 100 000	-	-	-	Conforme	2e
HOUSNA SALAHOUDINE TRADING	6 873 050	-	-	-	Conforme	1er
DILA SERVICES	8 165 000	-	-	-	Non conforme : montant hors enveloppe financière	-
JEBNEJA SARL	-	8 945 220	-	-	Conforme	3e
Attributaire	HOUSNA SALAHOUDINE TRADING pour un montant de six millions huit cent soixante-treize mille cinquante (6 873 050) francs CFA HT avec un délai d'exécution de trente (30) jours					

# Marchés Publics

## *APPELS D'OFFRES DES MINISTRES ET INSTITUTIONS MAITRISES D'OUVRAGES DELEGUEES*

- \* **Marchés de Fournitures et Services courants** **P. 24 à 28**
- \* **Marchés de Travaux** **P. 29**
- \* **Marchés de Prestations Intellectuelles** **P. 30 & 31**

## DG-C.M.E.F.

### *Fournitures et Services courants*

#### **BUREAU DES MINES ET DE LA GEOLOGIE DU BURKINA (BUMIGEB)**

#### **Prestation de services de restauration et la location de salles au profit du Bureau des Mines et de la Géologie du Burkina (BUMIGEB)**

##### **Avis de demande de prix**

**N°2023-05/BUMIGEB/DG/PRM du 23 février 2023.**  
**Financement : Budget BUMIGEB, exercice 2023**

Cet avis de demande de prix fait suite à l'adoption du plan de passation des marchés publics exercice 2023, du Bureau des Mines et de la Géologie du Burkina (BUMIGEB).

1. Le BUMIGEB dont l'identification complète est précisée aux données particulières de la demande de prix (DPDPX) lance une demande de prix ayant pour objet la prestation de services de restauration et la location de salles tels que décrits dans les données particulières de la demande de prix.

2. La participation à la concurrence est ouverte à toutes les personnes physiques ou morales agréées pour autant qu'elles ne soient pas sous le coup d'interdiction ou de suspension et en règle vis-à-vis de l'administration. Les acquisitions se décomposent en deux (2) lots :

-**lot 1** : prestation de service de restauration au siège du BUMIGEB/Ouagadougou ;

-**lot 2** : pause-café et location de salles dans le cadre des séminaires hors Ouagadougou (dans un rayon de 150 Kilomètres);

-**lot 3** : prestation de service de restauration à la Direction Régionale du BUMIGEB à Bobo-Dioulasso.

Le budget prévisionnel global est de quarante-deux millions huit cent vingt-cinq mille cent cinquante (42 825 150) FCFA TTC dont vingt millions huit cent trente-huit mille huit cents (20 838 800) FCFA TTC pour le lot 1, treize millions six cent vingt-neuf mille (13 629 000) FCFA TTC pour le lot 2 et huit millions trois cent cinquante-sept mille trois cent cinquante (8 357 350) FCFA TTC pour le lot 3.

3. Le délai d'exécution ne devrait pas excéder : douze (12) mois. Le délai d'exécution du contrat est l'année budgétaire 2023 et sept (07) jours pour chaque commande.

4. Les Candidats éligibles, intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires et consulter gratuitement le dossier de demande

de prix à la Salle de documentation du BUMIGEB, Adresse : 572, Avenue Bendogo, 28.668, sortie de l'Echangeur de l'Est, Ville : Ouagadougou, Boîte postale : 01 BP 601 Ouagadougou 01, Tél : 25 36 48 02 / 90.

5. Tout Candidat éligible, intéressé par le présent avis, doit retirer un jeu complet du dossier de demande de prix à la Salle de documentation du BUMIGEB, Adresse : 572, Avenue Bendogo, 28.668, sortie de l'Echangeur de l'Est, Ville : Ouagadougou, Boîte postale : 01 BP 601 Ouagadougou 01, Tél : 25 36 48 02 / 90 et moyennant paiement d'un montant non remboursable de vingt-cinq mille (25 000) francs CFA pour lot 1, vingt mille (20 000) FCFA pour chacun des lots 2 et 3.

6. Les offres présentées en un original et trois (03) copies, conformément aux données particulières de la demande de prix, et accompagnées d'une garantie de soumission d'un montant de cinq cent mille (500 000) FCFA pour le lot 1, trois cent mille (300 000) FCFA pour le lot 2, deux cent mille (200 000) FCFA pour le lot 3 devront parvenir ou être remises à l'adresse secrétariat de la Direction Générale du BUMIGEB, Adresse: 572, avenue Bendogo, 28.668, sortie de l'échangeur de l'Est, Ville : Ouagadougou, Boîte postale : 01 BP 601 Ouagadougou 01, Tél : 25 36 48 02 / 90 avant le **mardi 14 mars 2023 à 09 heures 00 minute**. L'ouverture des plis sera faite immédiatement en présence des Candidats qui souhaitent y assister.

En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la Personne responsable des marchés ne peut être responsable de la non réception de l'offre transmise par le Candidat.

7. Les Candidats resteront engagés par leurs offres pour un délai de soixante (60) jours calendaires, à compter de la date limite de remise des offres.

**Ali BANGAGNE**

**Personne Responsable des Marchés  
Président de la CAM**

## BUREAU DES MINES ET DE LA GEOLOGIE DU BURKINA (BUMIGEB)

### Acquisition de pièces de rechange pour véhicules légers au profit du BUMIGEB

Avis de demande de prix  
N°2023-03/BUMIGEB/DG/PRM du 23 février 2023.  
Financement : Budget BUMIGEB 2023

Cet avis de demande de prix fait suite à l'adoption du plan de passation des marchés publics exercice 2023, du Bureau des Mines et de la Géologie du Burkina (BUMIGEB).

1. Le BUMIGEB dont l'identification complète est précisée aux Données particulières de la demande de prix (DPDPX) lance une demande de prix ayant pour objet l'acquisition de pièces de rechange pour véhicules légers tels que décrits dans les données particulières de la demande de prix.

2. La participation à la concurrence est ouverte à toutes les personnes physiques ou morales agréées pour autant qu'elles ne soient pas sous le coup d'interdiction ou de suspension et en règle vis-à-vis de l'administration.

Les acquisitions se regroupent en un lot unique : acquisition de pièces de rechange pour véhicules légers au profit du BUMIGEB.

Le budget prévisionnel global pour ce lot unique est de cinquante-trois millions cent mille (53 100 000) francs CFA TTC.

3. Le délai d'exécution ne devrait pas excéder : trente (30) jours par commande.

4. Les Candidats éligibles, intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires et consulter gratuitement le dossier de demande de prix au niveau de : La salle de documentation du BUMIGEB, Adresse : 572, Avenue Bendogo, 28.668, sortie de l'Echangeur de l'Est, Ville : Ouagadougou, Boîte postale : 01 BP 601 Ouagadougou 01, Tél : 25 36 48 02 / 90.

5. Tout Candidat éligible, intéressé par le présent avis, doit retirer un jeu complet du dossier de demande de prix à la salle de réunion du BUMIGEB, Adresse : 572, avenue Bendogo, 28.668, sortie de l'échangeur de l'Est, Ville : Ouagadougou, Boîte postale : 01 BP 601 Ouagadougou 01, Tél : 25 36 48 02 / 90 et moyennant paiement d'un montant non remboursable de cinquante mille (50 000) francs CFA.

6. Les offres présentées en un original et trois (03) copies, conformément aux données particulières de la demande de prix, et accompagnées d'une garantie de soumission d'un montant de huit cent mille (800 000) FCFA devront parvenir ou être remises à l'adresse secrétariat de la Direction Générale du BUMIGEB, Adresse: 572, Avenue Bendogo, 28.668, sortie de l'Echangeur de l'Est, Ville : Ouagadougou, Boîte postale : 01 BP 601 Ouagadougou 01, Tél : 25 36 48 02 / 90, avant le **mardi 14 mars 2023 à 09 heures 00 TU**. L'ouverture des plis sera faite immédiatement en présence des Candidats qui souhaitent y assister.

En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la Personne responsable des marchés ne peut être responsable de la non réception de l'offre transmise par le Candidat.

7. Les Candidats resteront engagés par leurs offres pour un délai de soixante (60) jours calendaires, à compter de la date limite de remise des offres.

**Ali BANGAGNE**  
Personne Responsable des Marchés  
Président de la CAM

## BUREAU DES MINES ET DE LA GEOLOGIE DU BURKINA (BUMIGEB)

### Acquisition de produits d'entretien au profit du BUMIGEB

Avis de demande de prix à commande  
N °2023-04/BUMIGEB/DG/PRM du 23 février 2023.  
Financement : Budget BUMIGEB, exercice 2023

Cet avis de demande de prix à commande fait suite à l'adoption du plan de passation des marchés publics exercice 2023, du Bureau des Mines et de la Géologie du Burkina (BUMIGEB).

1. Le BUMIGEB dont l'identification complète est précisée aux données particulières de la demande de prix (DPDPX) lance une demande de prix à commande ayant pour objet l'acquisition de produits d'entretien, tels que décrits dans les données particulières de la demande de prix.

2. La participation à la concurrence est ouverte à toutes les personnes physiques ou morales agréées pour autant qu'elles ne soient pas sous le coup d'interdiction ou de suspension et en règle vis-à-vis de l'administration.

Les acquisitions se regroupent en un lot unique : acquisition de produits d'entretien au profit du BUMIGEB.

Le budget prévisionnel global pour ce lot unique est de vingt deux millions cent trente deux mille trois cent soixante quinze (22 132 375) francs CFA TTC.

3. Le délai d'exécution ne devrait pas excéder : une (01) semaine par ordre de commande.

4. Les Candidats éligibles, intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires et consulter gratuitement le dossier de demande de prix à la Salle de documentation du BUMIGEB, Adresse: 572, Avenue Bendogo, 28.668, sortie de l'Echangeur de l'Est, Ville : Ouagadougou, Boîte postale : 01 BP 601 Ouagadougou 01, Tél : 25 36 48 02 / 90.

5. Tout Candidat éligible, intéressé par le présent avis, doit retirer un jeu complet du dossier de demande de prix à commande à la Salle de documentation du BUMIGEB, Adresse: 572, Avenue Bendogo, 28.668, sortie de l'Echangeur de l'Est, Ville : Ouagadougou, Boîte postale : 01 BP 601 Ouagadougou 01, Tél : 25 36 48 02 / 90 et moyennant paiement d'un montant non remboursable de trente mille (30 000) francs CFA.

6. Les offres présentées en un original et trois (03) copies, conformément aux données particulières de la demande de prix, et accompagnées d'une garantie de soumission d'un montant de cinq cent mille (500 000) FCFA devront parvenir ou être remises à l'adresse secrétariat de la Direction Générale du BUMIGEB, Adresse: 572, Avenue Bendogo, 28.668, sortie de l'Echangeur de l'Est, Ville : Ouagadougou, Boîte postale : 01 BP 601 Ouagadougou 01, Tél : 25 36 48 02 / 90 avant le **mardi 14 mars 2023 à 09 heures 00 minute**. L'ouverture des plis sera faite immédiatement en présence des Candidats qui souhaitent y assister.

En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la Personne responsable des marchés ne peut être responsable de la non réception de l'offre transmise par le Candidat.

7. Les Candidats resteront engagés par leurs offres pour un délai de soixante (60) jours calendaires, à compter de la date limite de remise des offres.

**Ali BANGAGNE**  
Personne Responsable des Marchés  
Président de la CAM

### Acquisition d'ouvrages spécifiques et de revues et illustration et éditions des documents

**Avis de demande de prix N°2023-0012/MEFP/SG/DMP du 21/02/2023**

**Financement : Budget Etat, exercice 2023**

Cet avis de demande de prix fait suite à l'adoption du plan de passation des marchés publics exercice 2023, du Ministère de l'Économie, des Finances et de la Prospective.

Le Directeur des Marchés Publics dont l'identification complète est précisée aux Données particulières de la demande de prix (DPDPX) lance une demande de prix ayant pour objet acquisition d'ouvrages spécifiques et de revues et illustrations et éditions des documents au profit du PCMAP-BF II, tels que décrits dans les Données particulières de la demande de prix.

La participation à la concurrence est ouverte à toutes les personnes physiques ou morales pour autant qu'elles ne soient pas sous le coup d'interdiction ou de suspension et en règle vis-à-vis de l'administration pour acquisition d'ouvrages spécifiques et de revues et illustrations et éditions des documents au profit du PCMAP-BF II.

L'acquisitions est en deux (02) lots :

- Lot 01 : Acquisition d'ouvrage spécifiques et de revues (la comptabilité matières)
- Lot 02 : Illustration et Editions des documents (carnet de bord).

Le délai d'exécution ne devrait pas excéder trente (30) jours.

Les Candidats éligibles, intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires et consulter gratuitement le dossier de demande de prix au guichet de la Direction des Marchés Publics sis guichets de renseignements du bâtiment R+5 du Ministère de l'Économie, des Finances et de la Prospective, 392 avenue Ho Chi Minh 03 BP 7012 Ouagadougou 03 téléphone 25-47-20-69 /25 32 42 70 du lundi au jeudi de 7h30 à 15h30 et le vendredi de 7h30 à 16h00.

Tout Candidat éligible, intéressé par le présent avis, doit retirer un jeu complet du dossier de demande de prix au guichet de la Direction des Marchés Publics sis guichets de renseignements du bâtiment R+5 du Ministère de l'Économie, des Finances et de la

Prospective, 392 avenue Ho Chi Minh 03 BP 7012 Ouagadougou 03 téléphone 25-47-20-69 /25 32 42 70 et moyennant paiement d'un montant non remboursable de trente mille (30 000) FCFA à la régie de la Direction Générale du Contrôle des Marchés Publics et des Engagements Financiers sise aux guichets de renseignements du bâtiment R+5 du Ministère de l'Économie, des Finances et de la Prospective, 392 avenue Ho Chi Minh 03 BP 7012 Ouagadougou 03 téléphone 25-47-20-69 /25 32 42 70.

Les offres présentées en un (01) original et trois (03) copies, conformément aux données particulières de la demande de prix, et accompagnées d'une garantie de soumission d'un montant de six cent mille (600 000) francs CFA devront parvenir ou être remises au guichet de la Direction des Marchés Publics sis guichets de renseignements du bâtiment R+5 du Ministère de l'Économie, des Finances et de la Prospective, 392 avenue Ho Chi Minh 03 BP 7012 Ouagadougou 03 téléphone 25-47-20-69 /25 32 42 70, avant le **mardi 14 mars 2023 à 09 heures 00 TU**. L'ouverture des plis sera faite immédiatement en présence des Candidats qui souhaitent y assister.

En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la Personne responsable des marchés ne peut être responsable de la non réception de l'offre transmise par le Candidat.

Les Candidats resteront engagés par leurs offres pour un délai de trente (30) jours calendaires, à compter de la date limite de remise des offres.

L'Administration se réserve le droit d'apporter toute modification ultérieure ou de ne donner aucune suite à tout ou partie de la présente demande de prix.

**NB** : le montant prévisionnel :

- Lot 01 : cinq millions (5 000 000) francs CFA ;
- Lot 02 : neuf millions (9 000 000) francs CFA.

**Le Président de la Commission d'attribution des marchés**

**Abel KALMOGO**

Chevalier de l'Ordre de l'Étalon

## MINISTÈRE DE L'ENVIRONNEMENT, DE L'EAU ET DE L'ASSAINISSEMENT

### COMMUNIQUE

Le Directeur des Marchés Publics du Ministère de l'Environnement, de l'Eau et de l'Assainissement (MEEA), président de la Commission d'Attribution des Marchés dudit ministère, porte à la connaissance des soumissionnaires à la Manifestation d'intérêt n°2022-037M/MEEA/SG/DMP du 14/11/2022 pour la réalisation de Notices d'Impact Environnemental et Social (NIES) des forages profonds dans le cadre du PAEA dont les résultats ont été publiés dans le Quotidien des Marchés Publics n°3555 du jeudi 16 février 2023, que ladite manifestation d'intérêt est annulée pour inaccessibilité des sites préalablement identifiés au regard de l'insécurité.

**Le Directeur des Marchés Publics**  
**Chargé de l'expédition des affaires courantes**  
**Président de la CAM/MEEA**

**André HIEN**

Rectificatif

### Entretien et réparation de véhicules et acquisition et montage de pneus et batteries au profit de divers projets et programmes de la DGPA

**Rectificatif du Quotidien n°3561 du vendredi 24 février 2023, page 18 portant sur la publication de la suite de l'avis**

**Avis de demande de prix  
N°2023-003f/MARAH/SG/DMP  
Financement : Budget de l'Etat, exercice 2023**

Cet avis de demande de prix fait suite à l'adoption du plan de passation des marchés publics Exercice 2023 du Ministère de l'Agriculture, des Ressources Animales et Halieutiques.

1. Le Ministère de l'Agriculture, des Ressources Animales et Halieutiques lance une demande de prix ayant pour objet l'entretien et réparation de véhicules et acquisition et montage de pneus et batteries au profit des divers Projets et Programmes de la DGPA tels que décrits dans les Données particulières de la demande de prix.

2. La participation à la concurrence est ouverte à toutes les personnes physiques ou morales agréées pour autant qu'elles ne soient pas sous le coup d'interdiction ou de suspension et en règle vis-à-vis de l'administration.

Le dossier se décompose en deux (02) lots distincts répartis comme suit :

**Lot 1** : entretien et réparation de véhicules au profit des divers Projets et Programmes de la DGPA ;

**Lot 2** : acquisition et montage de pneus et batteries au profit des divers Projets et Programmes de la DGPA.

3. Le délai d'exécution ne devrait pas excéder : 30 jours par commande.

4. Les Candidats éligibles, intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires et consulter gratuitement le dossier de demande de prix dans les bureaux de la Direction des Marchés Publics du Ministère de l'Agriculture, des Ressources Animales et Halieutiques (MARAH) sise au Rez de chaussée de l'immeuble à Ouaga 2000.

5. Tout Candidat éligible, intéressé par le présent avis, doit retirer un jeu complet du dossier de demande de prix à la Direction des Marchés Publics du Ministère de l'Agriculture, des Ressources Animales et Halieutiques (MARAH): tel 25 49 99 00, au poste 4019 moyennant paiement d'un montant non remboursable de trente mille (30 000) F CFA pour le lot 1 et vingt mille (20 000) F CFA pour le lot 2 auprès du régisseur de la Direction Générale du Contrôle des Marchés publics et des Engagements Financiers (DG-CMEF) sise Avenue HO CHI MINH, , 01 BP.7012 Ouagadougou – Burkina Faso. En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la Personne responsable des marchés ne peut être responsable de la non réception du dossier de demande de prix.

6. Les offres présentées en un original et (03) copies, conformément aux données particulières de la demande de prix, et accompagnées d'une garantie de soumission d'un montant de :

**Lot 1** : six cent mille (600 000) F CFA ;

**Lot 2** : trois cent quarante mille (340 000) F CFA ;

devront parvenir ou être remises à l'adresse à la Direction des Marchés Publics, avant **le mardi 14 mars 2023 à 09 heures 00 TU.**

L'ouverture des plis sera faite immédiatement en présence des Candidats qui souhaitent y assister.

En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la Personne responsable des marchés ne peut être responsable de la non réception de l'offre transmise par le Candidat.

7. les montants prévisionnels se présentent comme suit :

**Lot 1** : Montant minimum : dix-huit millions (18 000 000) FCFA TTC

Montant maximum : trente millions (30 000 000) FCFA TTC ;

**Lot 2** : Montant minimum : onze millions (11 000 000) FCFA TTC ;

Montant maximum : dix-sept millions (17 000 000) FCFA TTC ;

8. Les Candidats resteront engagés par leurs offres pour un délai de soixante (60) jours calendaires, à compter de la date limite de remise des offres.

**Le Directeur des Marchés Publics**

**Philibert ZONGO**

### Acquisition et livraison d'emballages (sacs) à l'usine d'engrais de Koupéla au profit de la SEPB

**Avis d'Appel d'Offres Ouvert Accélééré**  
**N° 2023-02/SEPB/DG/PRM**

**Financement : Budget SEPB, Gestion 2023**

**Budget prévisionnel : cinq cent cinquante millions cinq cent mille (550 500 000) F CFA TTC**

Cet avis d'appel d'offres ouvert accéléré fait suite à l'adoption du plan de passation des marchés gestion 2023 de la Société d'exploitation des phosphates du Burkina (SEPB).

La SEPB a prévu dans le cadre de son budget, des fonds, afin de financer l'acquisition et la livraison d'emballages (sacs), et à l'intention d'utiliser une partie de ces fonds pour effectuer des paiements au titre du Marché.

La Société d'exploitation des phosphates du Burkina sollicite des offres fermées de la part de candidats éligibles et répondant aux qualifications requises pour la livraison de fournitures suivantes : comme spécifié dans les DPAO.

Le délai de livraison ne doit pas excéder quarante (40) jours.

La passation du marché sera conduite par appel d'offres ouvert accéléré tel que défini aux articles 53 et suivants du décret n°2017-0049/PRES/PM/MINEFID du 1er février 2017 portant procédures de passation, d'exécution et de règlement des marchés publics et des délégations de service public et ouvert à tous les candidats éligibles.

Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations auprès de la personne responsable des marchés à la Direction Générale de la SEPB, Avenue Ouezzin COULIBALY bureau N°22 ou au 71.08.27.62 et prendre connaissance des documents de l'Appel d'offres ouverts accéléré à l'adresse mentionnée, du lundi au vendredi de 7h30mn à 16h.

Les exigences en matière de qualifications sont : Voir le DPAO pour les informations détaillées.

Les candidats intéressés peuvent consulter gratuitement le dossier complet ou le retirer à titre onéreux contre paiement d'une somme non remboursable de deux cent mille (200 000) FCFA au service comptable de la SEPB. La méthode de paiement sera en espèces. Le Dossier d'Appel d'offres accéléré sera adressé directement (remis main à main).

Les offres devront être soumises à l'adresse ci-après : Direction générale de la SEPB, Avenue Ouezzin COULIBALY au bureau de la PRM porte N°22 au plus tard le **17 mars 2023 à 9h00mn**. Les offres remises en retard ne seront pas acceptées.

Les offres doivent comprendre une garantie de soumission, d'un montant de seize millions cinq cent mille (16 500 000) FCFA conformément à l'article 95 du décret n°2017-0049/PRES/PM/MINEFID du 1er février 2017 portant procédures de passation, d'exécution et de règlement des marchés publics et des délégations de service public.

Les Soumissionnaires resteront engagés par leur offre pendant une période de quatre-vingt-dix jours (90) à compter de la date limite du dépôt des offres comme spécifié au point 19.1 des IC et au DPAO.

Les offres seront ouvertes en présence des représentants des soumissionnaires qui souhaitent assister à l'ouverture des plis le **17 mars 2023 à 9h00mn** dans la salle de réunion de la Direction générale de la SEPB.

**Le président de la Commission d'attribution des marchés**

**Momouni IDANI**

## MINISTERE DE L'AGRICULTURE DES RESSOURCES ANIMALES ET HALIEUTIQUES

### COMMUNIQUE

Le Directeur des Marchés Publics, président de la Commission d'Attribution des Marchés du Ministère de l'Agriculture, des Ressources Animales et Halieutiques (MARAHA), porte à la connaissance des candidats que l'**avis d'appel d'offres international n°2022-029F/MARAHA/SG/DMP du 13/10/2022 pour l'acquisition de matériels roulant au profit du projet d'amélioration et de sécurisation de la production agricole (SECURAGRI)** paru dans le quotidien n°3560 du jeudi 23 février 2023 est sans objet.

En effet, **ledit avis** avait déjà été publié dans le **quotidien n° 3488 du mardi 15 novembre 2022**. L'ouverture des plis a eu lieu le **29 décembre 2022** et les résultats de l'analyse des offres ont été envoyés au bailleur (Agence Française de Développement) pour requérir son avis de non objection (ANO).

**Le Directeur des Marchés Publics**  
**Président de la CAM**

**Philibert ZONGO**

## CAISSE NATIONALE DE SECURITE SOCIALE (CNSS)

### Travaux de pavage des espaces de circulation, de construction d'un parking auto-moto à l'agence provinciale de Koudougou et d'aménagement de la cour de la SMI CNSS de Koudougou

#### Rectificatif au Quotidien N° 3563, page 28 portant sur l'absence des tableaux aux points 3 ; 6 et 7

Avis de demande de prix  
N° : 2023/005/CNSS/DESG/SM.  
Financement : Fonds Propres

1. Cet avis de demande de prix fait suite à l'adoption du plan de passation des marchés publics gestion 2023, de la Caisse Nationale de Sécurité Sociale.

2. Caisse Nationale de Sécurité Sociale lance une demande de prix ayant pour objet la réalisation des travaux de pavage des espaces de circulation, de construction d'un parking auto-moto à l'agence provinciale de Koudougou et d'aménagement de la cour de la SMI CNSS de Koudougou tels que décrits dans les Données particulières de la demande de prix. Les travaux seront financés sur les ressources indiquées dans les Données particulières de la demande de prix.

3. La participation à la concurrence est ouverte à toutes les personnes physiques ou morales agréés de l'agrément B en cours de validité pour autant qu'elles ne soient pas sous le coup d'interdiction ou de suspension et en règle vis-à-vis de l'administration.

Les travaux sont décomposés en trois (03) lots :

lot	Désignation	Montant prévisionnel
1	Travaux de pavage des espaces de circulation à l'agence provinciale de Koudougou	38 137 600 TTC
2	Travaux de construction d'un parking auto-moto à l'agence provinciale de Koudougou	11 464 334 TTC
3	Travaux de d'aménagement de la cour de la SMI CNSS de Koudougou	42 735 494 TTC

4. Le délai d'exécution ne devrait pas excéder : 90 jours pour chacun des lots.

5. Les Candidats éligibles, intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires et consulter gratuitement le dossier de demande de prix dans les bureaux du chef de service des marchés, sis au 2ème étage de l'immeuble du siège, place de la nation.

6. Tout Candidat éligible, intéressé par le présent avis, doit retirer un jeu complet du dossier de demande de prix au service des marchés et moyennant paiement d'un montant non remboursable de :

lot	Montant
1	50 000 FCFA
2	30 000 FCFA
3	50 000 FCFA

En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la Personne responsable des marchés ne peut être responsable de la non réception du dossier de demande de prix par le Candidat.

7. Les offres présentées en un original et deux (02) copies, conformément aux données particulières de la demande de prix, et accompagnées d'une garantie de soumission d'un montant de

Lot	Garantie de soumission
1	Un million (1 000 000) FCFA
2	trois cent mille (300 000) FCFA
3	Un million (1 000 000) FCFA

devront parvenir ou être remises au secrétariat particulier de Monsieur le Directeur général de la CNSS à Ouagadougou, au 6ème étage de l'immeuble du siège sis Place de la nation, avant le **vendredi 10 mars 2023 à 09 heures 00**. L'ouverture des plis sera faite immédiatement en présence des Candidats qui souhaitent y assister.

En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la Personne responsable des marchés ne peut être responsable de la non-réception de l'offre transmise par le Candidat.

8. Les Candidats resteront engagés par leurs offres pour un délai de soixante (60) jours calendaires, à compter de la date de remise des offres.

*Le président de la commission d'attribution des marchés*

**Mohomed OUEDRAOGO**

### Réalisation des études d'assainissement pluvial dans quatre (04) villes du Bur-kina Faso au profit du MUAFH

#### AVIS A MANIFESTATION D'INTERET N° 2023-002/MUAFH/SG/DMP

1. La présente sollicitation de manifestations d'intérêt fait suite au plan de passation des marchés publics, exercice 2023 du Ministère de l'Urbanisme des Affaires Foncières et de l'Habitat.

2. Le Ministère de l'Urbanisme des Affaires Foncières et de l'Habitat a obtenu dans le cadre du budget national, exercice 2023, des fonds, afin de financer les études d'assainissement pluvial dans quatre (04) villes du Burkina Faso au profit du MUAFH et a l'intention d'utiliser une partie de ces fonds pour effectuer des paiements au titre du marché de prestations intellectuelles relatif aux études d'assainissement pluvial dans quatre (04) villes du Burkina Faso au profit du MUAFH. Les études se composent en quatre (04) lots répartis comme suit :

- Lot 1 : Etudes d'assainissement pluvial dans la ville de Boussé ;
- Lot 2 : Etudes d'assainissement pluvial dans la ville de Koupéla ;
- Lot 3 : Etudes d'assainissement pluvial dans la ville de Po ;
- Lot 4 : Etudes d'assainissement pluvial dans la ville de Pouytenga.

La durée d'exécution des prestations du bureau d'études est de deux cent dix (210) jours.

3. L'étude vise de façon générale d'élaborer pour chacune des quatre (04) villes du Bur-kina Faso que sont Boussé, Koupéla, Pô et Pouytenga, un Schéma Directeur de Drainage des Eaux Pluviales (SDDEP) et un Schéma Directeur de Gestion des Déchets Urbains (SDGDU). Ces deux documents constituent des références en matière d'assainissement pluvial et de gestion des déchets en milieu urbain et de façon spécifique à :

Pour ce qui concerne le SDDEP,

- de faire un diagnostic des lieux avec les données de bases de chaque ville ;
- d'évaluer les besoins en contrôle pour l'atteinte des objectifs qui auront été identifiés en fonction des analyses spécifiques effectuées pour le schéma directeur de drainage;
- d'établir sur le périmètre du SDAU de chacune des villes, un schéma général de drainage des eaux pluviales (le cas échéant, le schéma de drainage peut aller au-delà du périmètre du SDAU);
- de proposer des méthodes alternatives de réduction des inondations;
- d'élaborer la programmation des investissements préconisés et sa justification (coût, période d'exécution, acteurs chargés de l'exécution, justification technique des investissements proposés...);
- d'élaborer l'APS de la tranche prioritaire ;
- de faire une hiérarchie de réalisation des actions de la tranche prioritaire ;
- de réaliser une simulation en 3D (images et vidéos) des ouvrages de la 1ère phase de la tranche prioritaire ;
- d'élaborer des fiches de projet des actions prioritaires pour la mise en œuvre du SDDEP ;
- d'élaborer une évaluation environnementale stratégique.

Pour ce qui concerne le SDGDU :

- de faire l'état des lieux de l'organisation actuelle de la gestion des déchets solides sur le périmètre du SDAU ;
- de faire un état des lieux de tous les types de déchets sur le périmètre du SDAU (déchets ménagers, déchets biomédicaux, déchets industriels, etc.) ;
- de proposer un schéma directeur de gestion des déchets à l'horizon 2035, son plan directeur (actions) et les outils de sa mise en œuvre ;
- de produire les cartes du schéma ;
- d'évaluer les investissements nécessaires à la mise en œuvre du schéma directeur de gestion des déchets de la ville ;
- de proposer des sites appropriés pour la réalisation d'un/des Centres de Traitement et de Valorisation des Déchets (CTVD) ;
- de justifier les critères de choix des sites potentiels pour le/les CTVD : leurs superficies, leurs durées de vie et les quantités de déchets attendues durant leurs périodes de fonctionnement ;
- de proposer un mécanisme opérationnel (un circuit-type) d'évacuation des déchets jusqu'au(x) CTVD ;

- de proposer un mécanisme de traitement et de valorisation des déchets urbains ;
- proposer un mécanisme de mise en œuvre du schéma de Directeur de Gestion des Déchets Urbains ;
- de réaliser une évaluation environnementale stratégique conformément à la réglementation en vigueur.

4. Critères d'évaluation. Les candidats intéressés sont invités à manifester leur intérêt pour la prestation des services décrits ci-dessus en fournissant les informations indiquant qu'ils sont qualifiés pour exécuter les services. Un candidat peut postuler pour plusieurs lots mais ne peut être attributaire de plus d'un lot. Le candidat qui postule pour plusieurs lots doit fournir dans un ordre préférentiel les lots auxquels il a soumissionné.

5. Le présent avis à manifestation d'intérêt est soumis aux dispositions du décret N° 2017-0049/PRES/PM/MINEFID du 1er février 2017 portant procédures de passation, d'exécution et de règlement des marchés publics et des délégations de service public. Les candidats seront évalués sur la base des critères ci-après :

- le domaine des activités du candidat,
- le nombre d'années d'expérience,
- les qualifications du candidat dans le domaine des prestations (être agréé dans le domaine de l'Urbanisme),
- les références du candidat au cours des dix (10) dernières années concernant l'exécution de marchés analogues (joindre les copies des pages et de signature des marchés, les attestations de bonne exécution ou les rapports de validation).

6. Il est demandé aux candidats de fournir ces informations en ne dépassant pas 10 pages environ. Les candidats peuvent s'associer pour renforcer leurs compétences respectives. Il est porté à leur connaissance que les membres d'un groupement ne peuvent pas excéder deux.

7. Une liste de six (06) candidats par lot présentant au mieux les aptitudes requises pour exécuter les prestations sera établie par l'Autorité contractante ; ces candidats présélectionnés seront ensuite invités à présenter leurs propositions techniques et financières et un candidat sera sélectionné selon la méthode : qualité technique et du montant de la proposition (sélection qualité coût).

8. Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires au sujet des documents de référence au Secrétariat de la DMP sis à l'Hôtel Administratif du Centre, Immeuble Est, 4ème étage, tél : 00226 60 29 03 03 et aux heures suivantes des jours ouvrables de 07h30mn à 12h30 mn et de 13h 00mn à 16h00mn.

9. Les manifestations d'intérêt doivent être déposées à l'adresse ci-après : Secrétariat de la DMP sis à l'Hôtel Administratif du Centre, Immeuble Est, 4ème étage, tél : 00226 60 29 03 03 au plus tard le **vendredi 17 mars 2023 à 09 heures 00**.

L'ouverture des plis sera faite immédiatement en présence des candidats qui souhaitent y assister.

**Le Directeur des Marchés Publics.**

**Hamidou OUEDRAOGO**

**Chevalier de l'Ordre du Mérite de l'Economie et des Finances.**

### Relatif a la selection d'un consultant individuel pour la realisation d'une etude pour l'elaboration du schema directeur de gestion des dechets urbains de la ville de koudougou au profit du MUAFH

#### AVIS A MANIFESTATION D'INTERET N° 2023-001/MUAFH/SG/DMP

1. La présente sollicitation de manifestation d'intérêt fait suite au plan de passation des marchés publics, exercice 2023 du Ministère de l'Urbanisme, des Affaires Foncières et de l'Habitat.

2. Le Ministère de l'Urbanisme, des Affaires Foncières et de l'Habitat a obtenu des fonds dans le cadre du Budget de l'Etat, Exercice 2023 afin de financer l'étude pour l'élaboration du schéma directeur de gestion des déchets urbains de la ville de Koudougou au profit du MUAFH, et a l'intention d'utiliser une partie de ces fonds pour effectuer des paiements au titre du marché de prestations intellectuelles.

#### 3. Description des prestations

L'objectif général de l'étude est de décrire de façon claire et précise, chacune des méthodes et outils qu'il faut utiliser pour la collecte et le traitement des déchets urbains de la ville de Koudougou.

De façon spécifique, il s'agira :

- faire l'état des lieux de l'organisation actuelle de la gestion des déchets solides sur le périmètre du SDAU ;
- proposer un schéma directeur de gestion des déchets à l'horizon 2040, son plan directeur (actions) et les outils de sa mise en œuvre ;
- produire les cartes du schéma ;
- évaluer les investissements nécessaires à la mise en œuvre du schéma directeur de gestion des déchets de la ville ;
- proposer des sites appropriés pour la réalisation d'un/des Centres de Traitement et de Valorisation des Déchets (CTVD) ;
- justifier les critères de choix des sites potentiels pour le/les CTVD : leurs superficies, leurs durées de vie et les quantités de déchets attendues durant leurs périodes de fonctionnement.
- proposer un mécanisme opérationnel (un circuit-type) d'évacuation des déchets jusqu'au(x) CTVD ;
- réaliser une évaluation environnementale stratégique conformément à la réglementation en vigueur.

#### 4. Critères d'évaluation

Le Ministère de l'Urbanisme, des Affaires Foncières et de l'Habitat invite, par le présent avis à manifestation d'intérêt, les consultants intéressés à présenter leur proposition sous pli fermé et un candidat sera sélectionné conformément aux dispositions du décret N°2017-0049/PRES/PM/MINE-FID du 1er février 2017 portant procédures de passation, d'exécution et de règlement des marchés publics et des délégations de service public.

5. Les candidatures seront évaluées sur la base des critères ci-après :

- Les qualifications du candidat (diplôme, nombre d'année d'expérience) (30 points) :
- Expert en environnement titulaire d'un diplôme de BAC +5 au moins: 10 points
- Expérience générale dans son domaine : 10 ans = 10 points et 2 points par année supplémentaire sans dépasser 20 points
- La nature des activités du candidat : 7 points;
- Les références du candidat concernant l'exécution de marchés similaires au cours des quinze dernières années (06 point par marché similaire justifié sans dépasser 60 points).
- La connaissance du contexte local, notamment la langue, la culture, l'organisation administrative et politique (03 points).

Les candidats seront classés par ordre de qualification décroissante, le consultant le plus qualifié sélectionné sera invité à remettre une proposition technique et financière puis, à condition que cette proposition soit conforme et acceptable, invité à négocier le marché. Si les négociations avec celui-ci échouent, des négociations seront engagées avec le consultant suivant dans le classement.

6. Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires au sujet des documents de référence à l'adresse ci-dessous : Secrétariat de la Direction des Marchés Publics du Ministère de l'Urbanisme, des Affaires Foncières et de l'Habitat, sis à l'Hôtel administratif du centre, Immeuble Est, 4ème étage ; 01 BP 6960 Ouagadougou 01-Tél : 60 29 03 03 Burkina Faso et aux heures suivantes des jours ouvrables de 07h 30 mn à 12h 30 mn et de 13h 00 mn à 16h 00 mn.

7. Composition, date et lieu de dépôt. Les manifestations d'intérêt sont composées comme suit :

- La lettre de manifestation d'intérêt ;
- Le CV daté et signé conformément au modèle joint ;
- Le diplôme légalisé ;
- Les preuves de références similaires (joindre les copies de la page de garde et de signature des contrats ainsi que les attestations de service fait ou de bonne fin).

Elles doivent être déposées à l'adresse ci- après : Secrétariat de la Direction des Marchés Publics du Ministère de l'Urbanisme, des Affaires Foncières et de l'Habitat, sis à l'Hôtel administratif du centre, Immeuble Est, 4ème étage; 01 BP 6960 Ouagadougou 01-Tél : 60 29 03 03 Burkina Faso au plus tard le **vendredi 17 mars 2023 à 09 heures 00 minute GMT.**

L'ouverture des plis sera faite immédiatement à 09 h en présence des Candidats qui souhaitent y assister.

En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la Personne responsable des marchés ne peut être responsable de la non réception de l'offre transmise par le Candidat.

*Le Directeur des Marchés Publics*

**Hamidou OUEDRAOGO**

Chevalier de l'Ordre du Mérite de l'Economie et des Finances

# Marchés Publics

## *APPELS D'OFFRES DES COLLECTIVITES TERRITORIALES*

\* **Marchés de Fournitures et Services courants**

**P. 32 à 34**

\* **Marchés de Travaux**

**P. 35 à 42**

## DG-C.M.E.F.

### *Fournitures et Services courants*

#### CONSEIL BURKINABE DE L'ANACARDE

#### **Recrutement d'une agence ou un groupement d'agences de communication chargé de la couverture médiatique des activités du CBA**

**vis de demande de prix à commandes  
N°2023-06/MDICAPME/SG/CBA/DG/PRM  
Financement : budget du CBA, exercice 2023**

Cet avis de demande de prix fait suite à l'adoption du plan de passation des marchés, exercice 2023, du Conseil Burkinabè de l'Anacarde (CBA).

1. Le CBA dont l'identification complète est précisée dans les données particulières de la demande de prix (DPDPX) lance une demande de prix ayant pour objet la couverture médiatique des activités du CBA, pour un montant prévisionnel de vingt-six millions trois cent quatre-vingt-dix mille (26 390 000) de FCFA TTC, tel que décrit dans les données particulières de la demande de prix.

2. La participation à la concurrence est ouverte à toutes les personnes physiques ou morales détentrices d'un récépissé de déclaration d'existence délivré par le Conseil Supérieur de la Communication (CSC) pour autant qu'elles ne soient pas sous le coup d'interdiction ou de suspension et en règle vis-à-vis de l'Administration. Les prestations sont fournies en lot unique : couverture médiatique des activités du CBA.

3. Le délai d'exécution ne devrait pas excéder l'année budgétaire 2023 et sept (07) jours par commande.

4. Les Candidats éligibles et intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires et consulter gratuitement le dossier de demande de prix au Secrétariat de la Direction Générale du CBA à Bobo-Dioulasso, au 3ème étage, au siège du CBA, côté nord de

l'agence principale de la banque UBA, tél : 20 98 13 23/ 20 98 23 23 tous les jours et aux heures ouvrables.

5. Tout Candidat éligible, intéressé par le présent avis, doit retirer un jeu complet du dossier de demande de prix à la Direction des Finances et de la Comptabilité (DFC) du CBA à Bobo-Dioulasso, au 3ème étage, au siège du CBA, moyennant paiement d'un montant non remboursable de vingt-cinq mille (25 000) francs CFA.

6. Les offres présentées en un original et trois (03) copies, conformément aux données particulières de la demande de prix, et accompagnées d'une garantie de soumission d'un montant de sept cent mille (700 000) Francs CFA devront parvenir ou être remises au Secrétariat de la Direction Générale du CBA avant **le mardi 14 mars 2023 à 09 heures 00 TU**. L'ouverture des plis sera faite immédiatement en présence des Candidats qui souhaitent y assister. En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la Personne Responsable des Marchés ne peut être responsable de la non-réception de l'offre transmise par le Candidat.

7. Les Candidats resteront engagés par leurs offres pour un délai de soixante (60) jours calendaires, à compter de la date limite de remise des offres.

**Le Président de la Commission d'Attribution des Marchés**

**Jean Appolinaire SANA**

### Acquisition d'outils de gestion pour la gratuité des soins (lot 1), achat de fournitures de bureau (lot 2), fourniture d'imprimés divers (lot 3) au profit du CHUSS

Avis d'appel d'offres ouvert accéléré  
N° 2023-009/MSHP/SG/CHUSS/DG/DMP  
Financement : Budget du CHUSS, Exercice 2023

Cet avis d'appel d'offres ouvert accéléré fait suite à l'adoption du plan de passation des marchés publics exercice 2023 du Centre Hospitalier Universitaire Sourô Sanou (CHUSS).

1. Le CHUSS dont l'identification complète est précisée aux données particulières de l'appel d'offres ouvert lance un appel d'offres ouvert accéléré ayant pour objet l'acquisition d'outils de gestion pour la gratuité des soins (lot 1) pour un montant prévisionnel de trois millions (3 000 000) francs CFA, l'achat de fournitures de bureau (lot 2) pour un montant prévisionnel de quinze millions (15 000 000) francs CFA et la fourniture d'imprimés divers (lot 3) pour un montant prévisionnel de trente-deux millions (32 000 000) francs CFA au profit du CHUSS, tels que décrits dans les données particulières de l'appel d'offres ouvert accéléré.

2. La participation à la concurrence est ouverte à toutes les personnes physiques ou morales pour autant qu'elles ne soient pas sous le coup d'interdiction ou de suspension et en règle vis-à-vis de l'administration.

**Les acquisitions se décomposent en trois (03) lots répartis comme suit :**

- Lot 1 : acquisition d'outils de gestion pour la gratuité des soins,
- Lot 2 : achat de fournitures de bureau,
- Lot 3 : fourniture d'imprimés divers.

3. Le délai d'exécution ne devrait pas excéder : 30 jours pour les lots 1 et 2; 01 an exercice budgétaire 2023 et 45 jours par commande pour le lot 3.

4. Les candidats éligibles, intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires et consulter gratuitement le dossier d'appel d'offres ouvert accéléré dans le bureau du Directeur des Marchés Publics (DMP) sis au rez de chaussée du bâtiment administratif du CHUSS, (bureau DMP), téléphone : +226 70 67 64 22/ 78 42 49 94.

5. Tout Candidat éligible, intéressé par le présent avis, doit retirer un jeu complet du dossier d'appel d'offres ouvert accéléré au bureau du Directeur des Marchés Publics (DMP) sis au rez de chaussée du bâtiment administratif du CHUSS, (bureau DMP) et moyennant paiement d'un montant non remboursable de dix mille (10 000) francs CFA pour le lot 1, vingt mille (20 000) F CFA pour le lot 2 et trente mille (30 000) francs CFA pour le lot 3 au service de recouvrement du CHUSS.

En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, le Directeur des Marchés Publics ne peut être responsable de la non réception du dossier d'appel d'offres ouvert accéléré.

6. Les offres présentées en un (01) original et deux (02) copies, conformément aux données particulières de l'appel d'offres ouvert accéléré, et accompagnées d'une garantie de soumission d'un montant de quatre-vingt-dix mille (90 000) francs CFA pour le lot1, d'un montant de quatre cent mille (400 000) F CFA pour le lot 2 et d'un montant de neuf cent mille (900 000) F CFA pour le lot 3 devront parvenir ou être remises au Bureau du Directeur des Marchés Publics sis au rez de chaussée du bâtiment administratif du CHUSS avant **le vendredi 17 mars 2023 à 09 heures 00 TU**. L'ouverture des plis sera faite immédiatement en présence des Candidats qui souhaitent y assister.

En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, le Directeur des Marchés Publics ne peut être responsable de la non réception de l'offre transmise par le Candidat.

7. Les Candidats resteront engagés par leurs offres pour un délai de quatre-vingt-dix (90) jours calendaires, à compter de la date limite de remise des offres.

**Le Directeur des Marchés Publics**

**Aboubacar OUATTARA/-**  
Administrateur des Services de Santé

## CONSEIL BURKINABE DE L'ANACARDE

### Exécution d'opérations événementielles au profit du Conseil Burkinabè de l'Anacarde

Avis de demande de prix à commandes  
No2023-07/MDICAPME/SG/CBA/DG/PRM  
Financement : budget du CBA, exercice 2023

Cet avis de demande de prix fait suite à l'adoption du plan de passation des marchés, exercice 2023, du Conseil Burkinabè de l'Anacarde (CBA).

1. Le CBA dont l'identification complète est précisée dans les données particulières de la demande de prix (DPDPX) lance une demande de prix ayant pour objet l'exécution d'opérations événementielles au profit du Conseil Burkinabè de l'Anacarde, pour un montant prévisionnel de dix-huit millions (18 000 000) F CFA TTC, tel que décrit dans les données particulières de la demande de prix.

2. La participation à la concurrence est ouverte à toutes les personnes physiques ou morales spécialisées en communication événementielle et détentrices d'un récépissé de déclaration d'existence délivré par le Conseil Supérieur de la Communication (CSC), pour autant qu'elles ne soient pas sous le coup d'interdiction ou de suspension et en règle vis-à-vis de l'Administration. Les prestations sont fournies en lot unique : exécution d'opérations événementielles au profit du Conseil Burkinabè de l'Anacarde.

3. Le délai d'exécution ne devrait pas excéder l'année budgétaire 2023 et trois (03) jours par commande.

4. Les Candidats éligibles et intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires et consulter gratuitement le dossier de demande de prix au Secrétariat de la Direction Générale du CBA à Bobo-Dioulasso, au 3ème étage, siège du CBA, côté nord de l'agence principale de la banque UBA, tél : 20 98 13 23/ 20 98 23 23 tous les jours et aux heures ouvrables.

5. Tout Candidat éligible, intéressé par le présent avis, doit retirer un jeu complet du dossier de demande de prix à la Direction des Finances et de la Comptabilité (DFC) du CBA à Bobo-Dioulasso, au 3ème étage, siège du CBA, moyennant paiement d'un montant non remboursable de vingt mille (20 000) francs CFA.

6. Les offres présentées en un original et trois (03) copies, conformément aux données particulières de la demande de prix, et accompagnées d'une garantie de soumission d'un montant de cinq cent mille (500 000) Francs CFA devront parvenir ou être remises au Secrétariat de la Direction Générale du CBA avant **le mardi 14 mars 2023 à 09 heures 00 TU**. L'ouverture des plis sera faite immédiatement en présence des Candidats qui souhaitent y assister. En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la Personne Responsable des Marchés ne peut être responsable de la non-réception de l'offre transmise par le Candidat.

7. Les Candidats resteront engagés par leurs offres pour un délai de soixante (60) jours calendaires, à compter de la date limite de remise des offres.

**Le Président de la Commission  
d'Attribution des Marchés**

**Jean Appolinaire SANA**

## CONSEIL BURKINABE DE L'ANACARDE

### Location de matériel et équipements au profit du CBA

Avis de demande de prix à commandes  
No 2023-04/MDICAPME/SG/CBA/DG/PRM  
Financement : budget du CBA, exercice 2023

Cet avis de demande de prix fait suite à l'adoption du plan de passation des marchés, exercice 2023, du Conseil Burkinabè de l'Anacarde (CBA).

Le CBA dont l'identification complète est précisée dans les données particulières de la demande de prix (DPDPX) lance une demande de prix ayant pour objet la location de matériel et équipements au profit du CBA, tel que décrit dans les données particulières de la demande de prix.

1. La participation à la concurrence est ouverte à toutes les personnes physiques et morales, pour autant qu'elles ne soient pas sous le coup d'interdiction ou de suspension et en règle vis-à-vis de l'Administration. Les prestations sont fournies en deux (02) lots :

-Lot 1 : location de matériel d'expositions lors des foires, rencontres et manifestations à caractère commercial, pour un montant prévisionnel de vingt-deux millions neuf cent mille (22 900 000) FCFA TTC ;

-Lot 2 : location de véhicules dans le cadre des activités du CBA pour un montant prévisionnel de neuf millions huit cent cinquante mille (9 850 000) FCFA TTC.

Pour le lot 2, le soumissionnaire doit disposer d'une licence « L » délivrée par le ministère en charge des transports.

2. Le délai d'exécution ne devrait pas excéder l'année budgétaire 2023 et quinze (15) jours par commande.

3. Les Candidats éligibles et intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires et consulter gratuitement le dossier de demande de prix au Secrétariat de la Direction Générale du CBA à Bobo-Dioulasso, 3ème étage, rue : Guillaume OUEDRAOGO, côté nord de l'agence principale de la banque UBA, tél : 20 98 13 23/ 20 98 23 23, tous les jours et aux heures ouvrables.

4. Tout Candidat éligible, intéressé par le présent avis, doit retirer un jeu complet du dossier de demande de prix à la Direction des Finances et de la Comptabilité (DFC) du CBA à Bobo-Dioulasso, au siège du CBA, moyennant paiement d'un montant non remboursable de :

-Lot 1 : vingt-cinq mille (25 000) F CFA ;

-Lot 2 : vingt mille (20 000) F CFA.

5. Les offres présentées en un original et trois (03) copies, conformément aux données particulières de la demande de prix, et accompagnées d'une garantie de soumission d'un montant de cinq cent mille (500 000) F CFA pour le lot 1 et deux cent mille (200 000) F CFA pour le lot 2, devront parvenir ou être remises au Secrétariat de la Direction Générale du CBA avant **le mardi 14 mars 2023 à 09 heures 00**. L'ouverture des plis sera faite immédiatement en présence des Candidats qui souhaitent y assister. En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la Personne Responsable des Marchés ne peut être responsable de la non-réception de l'offre transmise par le Candidat.

6. Les Candidats resteront engagés par leurs offres pour un délai de soixante (60) jours calendaires, à compter de la date limite de remise des offres.

**Le Président de la Commission d'Attribution des Marchés**

**Jean Appolinaire SANA**

### Travaux de rehabilitation d'infrastructures au profit de la commune de Bama

**Avis de Demande de Prix**  
**N° 2023-003/ CBM/M/SG/PRM**  
**Financement : Budget Communal, Gestion 2023**

Cet avis de demande de prix fait suite à l'adoption du plan de passation des marchés publics gestion 2023 de la Mairie de Bama.

1. La Mairie de Bama lance une demande de prix ayant pour objet la réhabilitation d'infrastructures au profit de la commune de Bama. Les travaux seront financés par le budget communal, gestion 2023.

2. La participation à la concurrence est ouverte à toutes les personnes physiques ou morales ou groupements desdites personnes agréés (agrément technique B1 minimum) pour autant qu'elles ne soient pas sous le coup d'interdiction ou de suspension et en règle vis-à-vis de l'Administration.

Les travaux sont subdivisés en deux lots, comme suit:

- Lot 1 : Travaux de réhabilitation de trois salles de classe de l'école primaire publique Vallée « B » d'un montant prévisionnel de six millions cent-quatre-vingt-douze-mille huit-cent-quarante-quatre (6 192 844) FCFA TTC
- Lot 2 : Travaux de réhabilitation de la salle des fêtes de la mairie d'un montant prévisionnel de sept millions six-cent-mille (7 600 000) FCFA TTC.

Les candidats ont la possibilité de soumissionner pour un ou l'ensemble des lots. Dans le cas où ils soumissionnent pour l'ensemble des lots, ils devront présenter une soumission séparée pour chaque lot.

3. Le délai d'exécution ne devrait pas excéder quarante-cinq (45) jours pour chaque lot.

4. Les candidats éligibles, intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires et consulter gratuitement le dossier de demande de prix dans les bureaux de la PRM Tél : (+226) 70 39 61 06;

5. Tout candidat éligible, intéressé par le présent avis, doit retirer un jeu complet du dossier de demande de prix et moyennant paiement d'un montant non remboursable de vingt-mille (20.000)Francs CFA pour chacun des lots 1 et 2, auprès de la trésorerie régionale/Hauts-Bassins ou auprès du régisseur de la mairie contre délivrance d'une quittance.

En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la Personne responsable des marchés ne peut être responsable de la non réception du dossier de demande de prix par le Candidat.

6. Les offres présentées en un original et deux (02) copies, conformément aux données particulières de la demande de prix, et accompagnées d'une garantie de soumission d'un montant de cent mille (100.000) FCFA pour chacun des lots 1 et 2, devront parvenir ou être remises à la Personne Responsable des marchés publics de la Mairie de Bama, au plus tard **le mardi 14 mars 2023 à 09 heures 00**. L'ouverture des plis sera faite immédiatement en présence des soumissionnaires qui souhaitent y assister.

En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la Personne responsable des marchés ne peut être responsable de la non réception du dossier transmis par le candidat.

7. Les candidats resteront engagés par leurs offres pour un délai de soixante (60) jours calendaires, à compter de la date de remise des offres.

**Le Président de la Commission Communale  
d'Attribution des Marchés Publics**

**Etienne W. NIKIEMA**  
Technicien Supérieur en MOP

## REGION DES HAUTS BASSINS

### **Les travaux de réalisation de deux (02) forages positifs équipés à motricité humaine et Travaux de réhabilitation du système d'adduction d'eau potable existant de la Mairie de Bama**

**Avis de Demande de Prix**

**N° 2023-005/CBM/M/SG/PRM**

**Financement : Budget Communal (MENAPLN+ COMMUNE), Gestion 2023**

Cet avis de demande de prix fait suite à l'adoption du plan de passation des marchés publics gestion 2023 de la Mairie de Bama.

1. La Mairie de Bama lance une demande de prix ayant pour objet: Travaux de réalisation de deux (02) forages positifs équipés à motricité humaine et Travaux de réhabilitation du système d'adduction d'eau potable existant de la Mairie de Bama. Les travaux seront financés par le budget communal (MENAPLN + COMMUNE), Gestion 2023.

2. La participation à la concurrence est ouverte à toutes les personnes physiques ou morales ou groupements desdites personnes agréés (agrément technique FN1 minimum pour tous les lots) pour autant qu'elles ne soient pas sous le coup d'interdiction ou de suspension et en règle vis-à-vis de l'Administration.

Les travaux se décomposent en trois (03) lots répartis comme suit:

- Lot 1 : réalisation d'un (01) forage à Désso (école primaire), d'un montant prévisionnel de six-millions-six-cent-cinquante-mille (6 650 000) FCFA TTC
- Lot 2 : réalisation d'un (01) forage à Bama (Centre médical) d'un montant prévisionnel de six-millions-six-cent-cinquante-mille (6 650 000) FCFA TTC.
- Lot 3 : Travaux de réhabilitation du système d'adduction d'eau potable existant de la Mairie de Bama d'un montant prévisionnel de Un million neuf-cent-mille (1 900 000) FCFA TTC.

Les candidats ont la possibilité de soumissionner pour un ou l'ensemble des lots.

Dans le cas où ils soumissionnent pour l'ensemble des lots, ils devront présenter une soumission séparée pour chaque lot.

3. Le délai d'exécution ne devrait pas excéder quarante-cinq (45) jours pour chacun des lots 1 et 2 ; trente (30) jours pour le lot 3

4. Les candidats éligibles, intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires et consulter gratuitement le dossier de demande de prix dans les bureaux de la PRM Tél : (+226) 70 39 61 06;

5. Tout candidat éligible, intéressé par le présent avis, doit retirer un jeu complet du dossier de demande de prix et moyennant paiement d'un montant non remboursable de trente-mille (30.000) Francs CFA pour les lot 1 et lot 2 ; quinze mille (15 000) Francs CFA pour le 3 auprès de la trésorerie régionale/Hauts-Bassins ou auprès du régisseur de la mairie contre délivrance d'une quittance. En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la Personne responsable des marchés ne peut être responsable de la non réception du dossier de demande de prix par le Candidat.

6. Les offres présentées en un original et deux (02) copies, conformément aux données particulières de la demande de prix, et accompagnées d'une garantie de soumission d'un montant de cent-cinquante mille (150 000) FCFA pour le lot 1 et le lot 2; cinquante-mille (50 000) FCFA pour le lot 3 ; devront parvenir ou être remises à la Personne Responsable des marchés publics de la Mairie de Bama, au plus tard **le mardi 14 mars 2023 à 09 heures 00**. L'ouverture des plis sera faite immédiatement en présence des soumissionnaires qui souhaitent y assister.

En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la Personne responsable des marchés ne peut être responsable de la non réception du dossier transmis par le candidat.

7. Les candidats resteront engagés par leurs offres pour un délai de soixante (60) jours calendaires, à compter de la date de remise des offres.

**Le Président de la Commission Communale  
d'Attribution des Marchés Publics**

**Etienne W. NIKIEMA**

Technicien Supérieur en MOP/CT

## REGION DES HAUTS BASSINS

### Travaux d'aménagement de la voirie sur 1.7 km au profit de la commune de Bama

Avis de Demande de Prix  
N° 2023-004/ CBM/M/SG/PRM  
Financement : Budget Communal, Gestion 2023

Cet avis de demande de prix fait suite à l'adoption du plan de passation des marchés publics gestion 2023 de la Mairie de Bama.

1. La Mairie de Bama lance une demande de prix ayant pour objet l'aménagement de la voirie sur 1.7 km au profit de la commune de Bama. Les travaux seront financés par le budget communal, gestion 2023.

2. La participation à la concurrence est ouverte à toutes les personnes physiques ou morales ou groupements desdites personnes agréés (agrément technique T1 minimum) pour autant qu'elles ne soient pas sous le coup d'interdiction ou de suspension et en règle vis-à-vis de l'Administration.

Les travaux sont constitués en lot unique se présentant comme suit: travaux d'aménagement de la voirie sur 1.7 km au profit de la commune de Bama d'un montant prévisionnel de Vingt-deux-millions cent-deux-mille cinq-cent-vingt-sept (22 102 527) FCFA TTC.

3. Le délai d'exécution ne devrait pas excéder quarante-cinq (45) jours.

4. Les candidats éligibles, intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires et consulter gratuitement le dossier de demande de prix dans les bureaux de la PRM Tél : (+226) 70 39 61 06;

5. Tout candidat éligible, intéressé par le présent avis, doit retirer un jeu complet du dossier de demande de prix et moyennant paiement d'un montant non remboursable de cent-mille (100.000) Francs CFA pour le lot unique, auprès de la trésorerie régionale/Hauts-Bassins ou auprès du régisseur de la mairie contre délivrance d'une quittance. En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la Personne responsable des marchés ne peut être responsable de la non réception du dossier de demande de prix par le Candidat.

6. Les offres présentées en un original et deux (02) copies, conformément aux données particulières de la demande de prix, et accompagnées d'une garantie de soumission d'un montant de quatre-cent-cinquante mille (450.000) FCFA pour le lot unique, devront parvenir ou être remises à la Personne Responsable des marchés publics de la Mairie de Bama, au plus tard **le mardi 14 mars 2023 à 09 heures 00**. L'ouverture des plis sera faite immédiatement en présence des soumissionnaires qui souhaitent y assister.

En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la Personne responsable des marchés ne peut être responsable de la non réception du dossier transmis par le candidat.

7. Les candidats resteront engagés par leurs offres pour un délai de soixante (60) jours calendaires, à compter de la date de remise des offres.

**Le Président de la Commission Communale  
d'Attribution des Marchés Publics**

**Etienne W. NIKIEMA**  
Technicien Supérieur en MOP

## REGION DES HAUTS BASSINS

### Travaux de construction d'un (01) bâtiment de l'état civil à la Mairie de Dandé

Avis de demande de prix  
N° 2023-001/RHBS/PHUE/C-DD  
Financement : FMDL et Budget communal, gestion 2023

Cet avis de demande de prix fait suite à l'adoption du plan de passation des marchés publics gestion 2023, de la commune de Dandé.

1. La commune de Dandé lance une demande de prix ayant pour objet la construction d'un (01) bâtiment de l'état civil à la Mairie de Dandé.

Les travaux seront financés sur les ressources indiquées dans les données particulières de la demande de prix.

2. La participation à la concurrence est ouverte à toutes les personnes physiques ou morales agréés de type " B 1 " minimum pour autant qu'elles ne soient pas sous le coup d'interdiction ou de suspension et en règle vis-à-vis de l'administration.

Les travaux se décomposent en lot unique, comme suit : Construction d'un (01) Bâtiment de l'état civil à la Mairie de Dandé Budget prévisionnel : 26 148 481 F CFA TTC.

3. Le délai d'exécution ne devrait pas excéder est de quatre-vingt-dix (90) jours

4. Les Candidats éligibles, intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires et consulter gratuitement le dossier de demande de prix dans les bureaux de la Personne responsable des marchés de la commune de Dandé ; Tel : 77 89 51 07 ; tous les jours ouvrables entre 07h 30 mn à 12h 30 minutes et de 13h à 16h 00 mn et les vendredis de 13h 30 à 16h 30 mn.

5. Tout Candidat éligible, intéressé par le présent avis, doit retirer un jeu complet du dossier de demande de prix auprès de la Personne Responsable des Marchés de la Commune de Dandé moyennant le paiement d'un montant non remboursable de cinquante mille (50 000) francs CFA, auprès de la Perception de Fo. En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la Personne responsable des marchés ne peut être responsable de la non réception du dossier de demande de prix par le Candidat.

6. Les offres présentées en un original et deux (02) copies, conformément aux Instructions aux soumissionnaires de la demande de prix, et accompagnées d'une garantie de soumission d'un montant de cinq cent mille (500 000) francs CFA devront parvenir ou être remises à l'adresse du bureau de la Personne Responsable des Marchés de la commune de Dandé, avant **le mardi 14 mars 2023 à 09 heures 00 minute**. L'ouverture des plis sera faite immédiatement en présence des Candidats qui souhaitent y assister.

En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la Personne responsable des marchés ne peut être responsable de la non-réception de l'offre transmise par le Candidat.

7. Les Candidats resteront engagés par leurs offres pour un délai de soixante (60) jours calendaires, à compter de la date de remise des offres.

**La Personne Responsable des Marchés, Président de la  
Commission Communale d'Attribution des Marchés**

**Boubié BAZIE**  
Secrétaire Administratif

### Travaux de réalisation d'un (01) forage positif et d'un (01) radier dans la Commune de Dandé

Avis de demande de prix  
N° 2023-03/RHBS/PHUE/C-DD  
Financement : MENAPLN/FM/ARD, Budget communal, gestion 2023

Cet avis de demande de prix fait suite à l'adoption du plan de passation des marchés publics gestion 2023, de la commune de Dandé.

1. La commune de Dandé lance une demande de prix ayant pour objet des travaux de réalisation d'un (01) forage positif à Koréba et d'un (01) radier à Bakaribougou.

Les travaux seront financés sur les ressources indiquées dans les données particulières de la demande de prix.

2. La participation à la concurrence est ouverte à toutes les personnes physiques ou morales agréés de type " Fn 1" pour le lot 1 et " T 1" pour le lot 2 minimum pour autant qu'elles ne soient pas sous le coup d'interdiction ou de suspension et en règle vis-à-vis de l'administration.

Les travaux se décomposent en deux (02) lots, comme suit :

-Lot 1 : Travaux de réalisation d'un (01) forage positif à l'école primaire publique de Koréba, Commune de Dandé : Budget prévisionnel : six millions six cent cinquante mille (6 650 000) F CFA. ;

-Lot 2 : Travaux de réalisation d'un (01) radier à Bakaribougou : Budget prévisionnel : douze millions trente-trois mille sept cent cinq (12 033 705) F CFA.

Les Candidats ont la possibilité de soumissionner pour un ou l'ensemble des lots. Dans le cas où ils soumissionnent pour l'ensemble des lots, ils devront présenter une soumission séparée pour chaque lot.

3. Le délai d'exécution ne devrait pas excéder soixante (60) jours pour chaque lot

4. Les Candidats éligibles, intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires et consulter gratuitement le dossier de demande de prix dans les bureaux de la Personne responsable des marchés de la commune de Dandé ;

Tel : 77 89 51 07 ; tous les jours ouvrables entre 07h 30 mn à 12h 30 minutes et de 13h à 16h 00 mn et les vendredis de 13h 30 à 16h 30 mn.

5. Tout Candidat éligible, intéressé par le présent avis, doit retirer un jeu complet du dossier de demande de prix auprès de la Personne Responsable des Marchés de la Commune de Dandé moyennant le paiement d'un montant non remboursable de trente mille (30 000) francs CFA, auprès de la Perception de Fo par lot. En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la Personne responsable des marchés ne peut être responsable de la non réception du dossier de demande de prix par le Candidat.

Les offres présentées en un original et deux (02) copies, conformément aux Instructions aux soumissionnaires de la demande de prix, et accompagnées d'une garantie de soumission d'un montant de cent quatre-vingt-dix mille (190 000) francs CFA pour le lot 1 et de trois cent mille (300 000) francs CFA pour le lot 2 devront parvenir ou être remises à l'adresse du bureau de la Personne Responsable des Marchés de la commune de Dandé, avant **le mardi 14 mars 2023 à 09 heures 00 minute**. L'ouverture des plis sera faite immédiatement en présence des Candidats qui souhaitent y assister.

En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la Personne responsable des marchés ne peut être responsable de la non-réception de l'offre transmise par le Candidat.

6. Les Candidats resteront engagés par leurs offres pour un délai de soixante (60) jours calendaires, à compter de la date de remise des offres.

*La Personne Responsable des Marchés, Président de la  
Commission Communale d'Attribution des Marchés*

**Boubié BAZIE**  
Secrétaire Administratif

### Travaux de construction et de réhabilitation d'infrastructures scolaires dans la Commune de Dandé

Avis de demande de prix  
N° 2023-02/RHBS/PHUE/C-DD  
Financement : FMDL, F/MENAPLN/Budget communal, Gestion 2023

Cet avis de demande de prix fait suite à l'adoption du plan de passation des marchés publics gestion 2023, de la Commune de Dandé.

1. La commune de Dandé lance une demande de prix ayant pour objet la réalisation des travaux de construction et de réhabilitation d'infrastructures scolaires dans la Commune de Dandé.

Les travaux seront financés sur les ressources du budget communal gestion 2023, FMDL, F/MENAPLN.

2. La participation à la concurrence est ouverte à toutes les personnes physiques ou morales agréés de type "B 1" minimum pour autant qu'elles ne soient pas sous le coup d'interdiction ou de suspension et en règle vis-à-vis de l'administration.

Les travaux se décomposent en quatre (04) lots, répartis comme suit :

Lot 1 : Construction de trois (03) salles de classe au CEG de Dandé ; pour un budget prévisionnel de vingt-cinq millions (25 000 000) francs cfa ;

Lot 2 : Normalisation de l'école primaire de Kongodjan (construction de trois (03) salles de classe plus salle de professeurs plus trois (03) blocs de latrines) au profit de la commune de Dandé ; pour un budget prévisionnel de trente-huit millions trente-sept mille sept cent quinze (38 037 715) francs cfa ;

Lot 3 : Réhabilitation de trois (03) salles de classe à l'école primaire Dandé « B » ; pour un budget prévisionnel de six millions quatre cent mille trois cent trente-quatre (6 400 334) francs cfa ;

lot 4 : Réhabilitation de l'inspection primaire de la CEB de Dandé ; pour un budget prévisionnel de cinq millions cinq cent cinquante mille (5 550 000) francs cfa ;

Les Candidats ont la possibilité de soumissionner pour un, plusieurs ou l'ensemble des lots. Dans le cas où ils soumissionnent pour plusieurs ou l'ensemble des lots, ils devront présenter une soumission séparée pour chaque lot.

3. Le délai d'exécution ne devrait pas excéder quatre-vingt-dix (90) jours pour les lots 1 et 2 et soixante (60) jours pour les lots 3 et 4.

4. Les Candidats éligibles, intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires et consulter gratuitement le dossier de demande de prix dans les bureaux de la Personne responsable des marchés de la commune de Dandé ;

Tel : 77 89 51 07 ; tous les jours ouvrables entre 07h 30 mn à 12h 30 minutes et de 13h à 16 h 00 mn et les vendredis de 13h 30 à 16h 30 mn.

5. Tout soumissionnaire éligible, intéressé par le présent avis, doit retirer un jeu complet du dossier d'appel d'offre auprès de la Personne Responsable des Marchés de la Commune de Dandé moyennant le paiement d'un montant non remboursable de cinquante mille (50 000) francs CFA pour les lots 1 et 2 et trente mille (30 000) francs CFA pour les lots 3 et 4 ; auprès de la Perception de Fo. En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la Personne Responsable des Marchés ne peut être responsable de la non réception du dossier transmis par le soumissionnaire.

Les offres présentées en un original et deux (02) copies, conformément aux Instructions aux soumissionnaires de la demande de prix, et accompagnées d'une garantie de soumission d'un montant de six cent cinquante mille (650 000) FCFA pour le lot 1, de un million (1 000 000) FCFA pour le lot 2 ; de cent quatre-vingt-dix mille (190 000) FCFA pour le lot3 et de deux cent soixante mille (160 000) FCFA pour le lot 4, devront parvenir ou être remises à l'adresse du bureau de la Personne Responsable des Marchés de la commune de Dandé, avant **le mardi 14 mars 2023 à 09 heures 00 minute**. L'ouverture des plis sera faite immédiatement en présence des Candidats qui souhaitent y assister.

En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la Personne responsable des marchés ne peut être responsable de la non-réception de l'offre transmise par le Candidat.

6. Les Candidats resteront engagés par leurs offres pour un délai de soixante (60) jours calendaires, à compter de la date de remise des offres.

**La Personne Responsable des Marchés,  
Président de la Commission Communale d'Attribution des Marchés**

**Boubié BAZIE**  
Secrétaire Administratif

### Travaux de réalisation et de réhabilitation de forages dans la Commune de Bobo-Dioulasso

#### Avis de demande de prix

N° 2023-05/CB/M/CAB/DMP/SCP du 16 février 2023

Financement : Budget communal et Agence Régionale de Développement des Hauts-Bassins (ARD), Gestion 2023

Cet avis de demande de prix fait suite à l'adoption du plan de passation des marchés publics gestion 2023, de la Commune de Bobo-Dioulasso.

1. La Commune de Bobo-Dioulasso lance une demande de prix ayant pour objet la réalisation des travaux tels que décrits dans les Données particulières de la demande de prix. Les travaux seront financés sur les ressources indiquées dans les Données particulières de la demande de prix.
2. La participation à la concurrence est ouverte à toutes les personnes physiques ou morales agréées à la catégorie Fn1 minimum pour autant qu'elles ne soient pas sous le coup d'interdiction ou de suspension et en règle vis-à-vis de l'administration.  
Les travaux se décomposent en lots suivants:  
Lot n° 1: Travaux de réhabilitation de trois forages à l'école primaire publique de Doufiguisso, CEG de Koumi et Hameau de culture Dankwé de Sogossagasso dans la commune de Bobo-Dioulasso pour un montant prévisionnel de six millions (6 000 000) francs CFA TTC) ;  
Lot n° 2: Travaux de réalisation d'un forage au CEG du secteur n° 18 dans la commune de Bobo-Dioulasso pour un montant prévisionnel de huit millions six cent trois mille (8 603 00) francs CFA TTC dont huit millions trois mille (8 003 000) francs CFA part ARD ;  
Lot 3: Travaux de réalisation trois forages à Baré (Déguélé), Koumi (Môgônani kwôgo) et Dinderesso dans la commune de Bobo-Dioulasso pour un montant prévisionnel de vingt-deux millions (22 000 000) francs CFA TTC.
3. Le délai d'exécution ne devrait pas excéder soixante (60) jours par lot.
4. Les Candidats éligibles, intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires et consulter gratuitement le dossier de demande de prix dans les bureaux de la Direction des Marchés Publics de la Mairie de Bobo-Dioulasso sis à l'ex Direction des Services Techniques Municipaux de Bobo-Dioulasso, téléphone : 70 63 50 19, de 07 heures 30 minutes à 12 heures 30 minutes et de 13 heures 00 minute à 16 heures 00 minute du lundi au jeudi. Et le vendredi de 07 heures 30 minutes à 12 heures 30 minutes et de 13 heures 30 minutes à 16 heures 30 minutes
5. Tout Candidat éligible, intéressé par le présent avis, doit retirer un jeu complet du dossier de demande de prix au Secrétariat de la Direction des Marchés Publics de la Mairie de Bobo-Dioulasso sis à l'ex Direction des Services Techniques Municipaux de Bobo-Dioulasso et moyennant paiement d'un montant non remboursable de trente mille (30 000) francs CFA pour les lot n° 1 et lot n° 2 et cinquante mille (50 000) francs CFA pour le lot n° 3 à la Trésorerie Régionale des Hauts Bassins ou à la régie de recettes sise au service de l'état civil central ou de la Direction des Infrastructures Routières et de la Mobilité de la mairie de Bobo-Dioulasso.
6. Les offres présentées en un original et trois copies, conformément aux données particulières de la demande de prix, et accompagnées d'une garantie de soumission d'un montant de deux cent mille (200 000) francs CFA pour les lot 1 et lot 2 et six cent mille (600 000) francs CFA pour le lot 3, devront parvenir ou être remises à l'adresse au Secrétariat de la Direction des Marchés Publics de la Mairie de Bobo-Dioulasso sis à l'ex Direction des Services Techniques Municipaux de Bobo-Dioulasso, avant **le mardi 14 mars 2023 à 09 heures 00 minute TU**. L'ouverture des plis sera faite immédiatement en présence des Candidats qui souhaitent y assister.  
En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la Personne responsable des marchés ne peut être responsable de la non-réception de l'offre transmise par le Candidat.
7. Les Candidats resteront engagés par leurs offres pour un délai de soixante (60) jours calendaires, à compter de la date de remise des offres.

**Le Président de la Commission  
Communale d'Attribution des Marchés**

**Mahamadou TOU**  
Secrétaire Administratif

### Travaux de réalisation de Forages positifs dans la commune de FO

**Avis de demande de prix**  
**N°2023-001/RHBS/PHUE/C-FO du 02 février 2023**  
**Financement : Budget communal /fonds minier Gestion de 2023**

Cet avis de demande de prix fait suite à l'adoption du plan de passation des marchés publics gestion 2023, de la commune de FO.

1. La Commune de Fo dont l'identification complète est précisée aux Données particulières de la demande de prix (DPDPX) lance une demande de prix ayant pour objet les Travaux de réalisation de deux(02)forages positifs dans la commune de FO tels que décrits dans les Données particulières de la demande de prix. Les travaux seront financés sur les ressources du : Budget communal/fonds minier, Gestion de 2023

2. La participation à la concurrence est ouverte à toutes les personnes physiques ou morales agréés Agrément FN1 minimum pour les lots 1,2 pour autant qu'elles ne soient pas sous le coup d'interdiction ou de suspension et en règle vis-à-vis de l'administration.

Les travaux se décomposent en deux (02) lots répartis comme suit :

Lot 1 : Travaux de réalisation d'un (01) forage positif à Lanfièra ; pour un montant prévisionnel de : sept millions (7 000 000) FCFA TTC;

Lot 2 : Travaux de réalisation d'un(01) forage positif à l'école de Yélintouta ; pour un montant prévisionnel de : sept millions (7 000 000) FCFA TTC.

Les Candidats ont la possibilité de soumissionner pour un, ou l'ensemble des lots. Dans le cas où ils soumissionnent pour l'ensemble des lots, ils devront présenter une soumission séparée pour chaque lot.

3. <sup>2</sup>Le délai d'exécution ne devrait pas excéder : soixante (60) jours pour chacun des lots.

4. Les Candidats éligibles, intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires et consulter gratuitement le dossier de demande de prix au secrétariat de la mairie de Fo au 76 49 47 52

5. Tout Candidat éligible, intéressé par le présent avis, doit retirer un jeu complet du dossier de demande de prix au service de la comptabilité de la mairie de Fo à Bobo sise au CENATRIN au : 76 49 47 52

(Personne Responsable de Marchés) et moyennant paiement d'un montant non remboursable de vingt mille (20 000) francs CFA par lot à la Trésorerie Régionale des Hauts Bassins ou à la perception de Fo. En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la Personne responsable des marchés ne peut être responsable de la non réception du dossier de demande de prix par le Candidat.

6. Les offres présentées en un original et trois (03) copies, conformément aux données particulières de la demande de prix, et accompagnées d'une garantie de soumission d'un montant de deux cent mille (200 000) francs F CFA par lot devront parvenir ou être remises à l'adresse au services de comptabilité de la mairie de Fo à Bobo sise au CENATRIN, avant le  **mardi 14 mars 2023 à 10 heures 00**. L'ouverture des plis sera faite immédiatement en présence des Candidats qui souhaitent y assister.

En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la Personne responsable des marchés ne peut être responsable de la non réception de l'offre transmise par le Candidat.

7. Les Candidats resteront engagés par leurs offres pour un délai de soixante (60) jours calendaires, à compter de la date limite de remise des offres.

***La Personne Responsable des Marchés, Président  
de la Commission Communale d'attribution des marchés***

**Yaya TRAORE**  
Adjoint Administratif

## REGION DU PLATEAU CENTRAL

### Construction de 10 boutiques de rue à Mogtédó dans la commune de Mogtédó

Avis de demande de prix  
N°2023-01/PGNZ/CMGT/M/PRM du 06 février 2023  
Financement : budget communal gestion 2023

Cet avis de demande de prix fait suite à l'adoption du plan de passation des marchés publics gestion 2023, de la commune de Mogtédó.

1. La commune de Mogtédó lance une demande de prix ayant pour objet la réalisation des travaux tels que décrits dans les Données particulières de la demande de prix. Les travaux seront financés sur les ressources indiquées dans les Données particulières de la demande de prix.

2. La participation à la concurrence est ouverte à toutes les personnes physiques ou morales ayant un agrément technique B1 au minimum pour autant qu'elles ne soient pas sous le coup d'interdiction ou de suspension et en règle vis-à-vis de l'administration. Les travaux se composent en lot unique: Construction de dix (10) boutiques de rue à Mogtédó dans la commune de Mogtédó.

3. Le délai d'exécution ne devrait pas excéder : soixante (60) jours.

4. Les Candidats éligibles, intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires et consulter gratuitement le dossier de demande de prix dans le bureau de la Personne responsable des marchés de Mogtédó Tel : 72823324

5. Tout Candidat éligible, intéressé par le présent avis, doit retirer un jeu complet du dossier de demande de prix au bureau de la personne responsable des marchés de Mogtédó et moyennant paiement d'un montant non remboursable de cinquante mille (50 000) CFA à la perception de Mogtédó. En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la Personne responsable des marchés ne peut être responsable de la non réception du dossier de demande de prix par le Candidat.

6. Les offres présentées en un original et 03 copies, conformément aux données particulières de la demande de prix et accompagnées d'une garantie de soumission d'un montant de huit cent mille (800 000) FCFA devront parvenir ou être remises à l'adresse au bureau de la personne responsable des marchés de Mogtédó tel 72823324 le **mardi 14 mars 2023 à 09 heures 00**. L'ouverture des plis sera faite immédiatement en présence des Candidats qui souhaitent y assister.

En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la Personne responsable des marchés ne peut être responsable de la non-réception de l'offre transmise par le Candidat.

7. Les Candidats resteront engagés par leurs offres pour un délai de soixante (60) jours calendaires, à compter de la date de remise des offres.

NB: Enveloppe prévisionnelle: 28 129 500 FCFA TTC

**La Personne Responsable des Marchés,  
Président de la Commission d'attribution des marchés**

**Bélie NEYA**  
Secrétaire Administratif

## REGION DU PLATEAU CENTRAL

### Construction d'un bâtiment administratif + un bloc de latrines à deux (02) postes au collège d'enseignement général (CEG) de Zinado au profit de la commune de Zorgho

Avis de demande de prix  
N°2023-001/RPCL/PGNZ/CZRG/M/SG/PRM du 14 février 2023  
Financement : Budget communal, gestion 2023.

Cet avis de demande de prix fait suite à l'adoption du plan de passation des marchés publics gestion 2023, de la Mairie de Zorgho.

1. La Mairie de Zorgho lance une demande de prix ayant pour objet la réalisation des travaux tels que décrits dans les Données particulières de la demande de prix. Les travaux seront financés sur les ressources indiquées dans les Données particulières de la demande de prix.

2. La participation à la concurrence est ouverte à toutes les personnes physiques ou morales ayant un agrément technique B1 au minimum pour autant qu'elles ne soient pas sous le coup d'interdiction ou de suspension et en règle vis-à-vis de l'administration. Les travaux sont en lot unique : Construction d'un bâtiment administratif + un bloc de latrines à deux (02) postes au collège d'enseignement général (CEG) de Zinado au profit de la commune de Zorgho d'un montant prévisionnel de dix-sept millions (17 000 000) francs CFA TTC.

3. Le délai d'exécution ne devrait pas excéder : quatre-vingt-dix (90) jours.

4. Les Candidats éligibles, intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires et consulter gratuitement le dossier de demande de prix dans le bureau de la Personne Responsable des Marchés. Tel : 79-57-60-27.

5. Tout Candidat éligible, intéressé par le présent avis, doit retirer un jeu complet du dossier de demande de prix au bureau de la Personne Responsable des Marchés et moyennant paiement d'un montant non remboursable de trente mille (30 000) francs CFA à la Trésorerie Principale de Zorgho.

6. Les offres présentées en un (01) original et trois (03) copies, conformément aux données particulières de la demande de prix, et accompagnées d'une garantie de soumission d'un montant de quatre cent soixante-seize mille (476 000) francs CFA devront parvenir ou être remises au bureau de la Personne Responsable des Marchés, avant **le mardi 14 mars 2023 à 09 heures 00**. L'ouverture des plis sera faite immédiatement en présence des Candidats qui souhaitent y assister.

En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la Personne responsable des marchés ne peut être responsable de la non-réception de l'offre transmise par le Candidat.

7. Les Candidats resteront engagés par leurs offres pour un délai de soixante (60) jours calendaires, à compter de la date de remise des offres.

**La Personne Responsable des Marchés**

**Jean Yves Barnabé BAZIE**

# Quotidien

## Marchés Publics



- \* **Marchés de Fournitures et Services courants**
- \* **Marchés de Prestations Intellectuelles**
- \* **Marchés de Travaux**

**UEMOA**



**Sénégal**



**Guinée  
Bissau**



**Burkina  
Faso**



**Bénin**



**Togb**



**Côte  
d'Ivoire**



**Niger**